

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

COMITÉ NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

COMMISSION DE L'ATLAS NATIONAL

ATLAS DE BELGIQUE

(PLANCHE 24)

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

PAR

M. A. LEFEVRE



1959

Sorti des Presses
de l'Institut Géographique Militaire
La Cambre — Bruxelles

Le Comité National de Géographie et la Commission de l'Atlas laissent aux auteurs l'entière responsabilité des opinions émises dans les articles destinés aux Commentaires de l'Atlas de Belgique.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

PLANCHE 24.

La cartographie des mouvements de la population d'un pays constitue par excellence un travail géographique; elle répond à la description d'un fait démographique participant à un complexe d'éléments du recouvrement de la surface terrestre avec le souci d'une localisation dans l'espace des caractères particuliers observés ou constatés. Lorsque ces caractères appartiennent aux mathématiques, comme c'est le cas ici, la cartographie, par le moyen de symboles, vaut à la description graphique la traduction la plus expressive du fait.

La carte de la localisation spatiale met sur la voie de l'explication causale; elle est présentée dans ce commentaire.

Au delà du fait géographique la carte des mouvements de la population servira de base à des analyses démographiques, sociales et économiques.



I. — ETABLISSEMENT DES CARTES.

a) **Les données.** — Nous avons utilisé les chiffres fournis par les recensements décennaux, document dont la précision et la valeur scientifique ne sont plus à démontrer.

L'unité de base de nos recensements est la commune, territoire d'assez petite superficie, quelques centaines d'hectares en moyenne. Les plus grandes étendues communales se trouvent en Ardenne avec plus de mille ha et en Campine où la superficie de trois communes dépasse les dix mille ha; Lommel : 10 233, Geel : 10 841, Mol : 11 418 ha. Ce sont des régions de tourbières, de bois ou de landes. En Hesbaye, région d'ancien *openfield*, plusieurs territoires communaux n'ont que quelques dizaines d'hectares de superficie.

Les communes constituent, en quelque sorte, les cellules économique-sociales de la vie nationale et représentent donc, pour l'objet de notre étude, un élément d'analyse des plus adéquat. En effet, on peut considérer la commune comme l'élément unitaire de la structure économique du pays.

Augmentations et diminutions ont été établies en pourcentage des chiffres absolus par rapport au début des périodes considérées. Les cas de division d'un territoire communal, ou d'annexion de territoire opérés au cours d'une période ont dû être interprétés. Lorsqu'il y a eu création de nouvelles communes par division administrative en deux unités d'un territoire communal, du fait souvent d'une forte augmentation de la population, une moyenne a été affectée aux deux communes. Les cas ont été nombreux au cours de la période allant de 1846 à 1880 qui fut celle de la plus considérable expansion démographique du pays. Lorsqu'il y a eu annexion de communes c'est au total des deux unités ayant fusionné que la différence a été rapportée.

Comme on le sait les recensements belges distinguent deux catégories de population : population de droit ou de « résidence » et population de fait ou de « présence » au moment du recensement. Nous retenons, bien entendu, les chiffres de la population de droit qui seuls peuvent avoir une signification de portée économique.

b) **Exécution des cartes.** — Les pourcentages obtenus ont été groupés en catégories d'après des échelles de fréquence. On n'a pas attribué à ces échelles une même valeur numérique pour les augmentations et les diminutions pour la simple raison que ces valeurs ne sont pas comparables. Aux augmentations, des pourcentages de plus de 100 % ne sont pas exceptionnels, au cours du XIX^e siècle notamment; il n'y en a pas moins de 168. Il fallait par conséquent leur attribuer un groupe distinct. A la rigueur on aurait pu pousser plus loin encore les groupements en faisant apparaître des augmentations de plusieurs centaines %. Mais c'eût été au détriment de la clarté de la carte et sans véritable profit. Nous signalons les cas extrêmes dans le commentaire.

En ce qui concerne les diminutions, on n'imagine pas des cas de 100 % ce qui signifierait la disparition complète de la commune. Aussi nous sommes-nous arrêté à la dizaine supérieure représentée un certain nombre de fois, c'est-à-dire 30 %, pourcentage le plus élevé que nous avons rencontré pour toutes les périodes.

Entre 1 et 100 % aux augmentations et 1 à 30 % aux diminutions, nous avons établi des groupements correspondant à des fréquences.

Les couleurs adoptées répondent aux conventions internationales : le rouge pour les augmentations, le bleu pour les diminutions.

Grâce à une technique de grande finesse à laquelle notre I.G.M. a mis son point d'honneur de la pousser jusqu'à la perfection, la représentation a été rendue possible au 1 000 000^e, c'est-à-dire que 2 670 communes ont pu être figurées à une échelle relativement réduite. Bien entendu les limites de communes voisines ayant même taux d'augmentation ou de diminution ont été supprimées mais un assez grand nombre de communes isolées ont pu être figurées dans leurs limites resserrées tout en restant bien distinctes.

Le choix de l'échelle cartographique et les possibilités d'exécution technique ont permis de faire figurer sur une seule planche les situations aux quatre périodes envisagées. On appréciera le réel avantage de cette présentation pour une analyse comparative des situations aux différentes époques.



II. — ANALYSE DES MOUVEMENTS DE LA POPULATION.

1. APERÇU GENERAL.

La vie d'un pays, ses conditions sociales et par dessus tout les tendances de son évolution économique se reflètent très fidèlement dans les mouvements de sa population. En Belgique, comme en beaucoup de pays du monde, l'essor prodigieux des activités industrielles des XIX^e et XX^e siècles ont fait monter en flèche les chiffres de la population nationale. Au début de notre indépendance la population (1) était de 3 785 814, au 31 décembre 1957 le chiffre atteignait 9 026 778, soit une augmentation de 138 % en un siècle et quart. Toutefois cette tendance générale de l'expansion nationale, économique et démographique, n'a pas été exempte de crises. Elles se sont manifestées sur le plan régional et se sont traduites par des dépressions dans les chiffres de population de la contrée touchée dans son économie ou dans son évolution sociale.

D'autre part toutes les régions d'un pays ne participent pas au même degré à un essor économique général.

La planche 24 de l'*Atlas National* représentant quatre périodes de notre existence comme Etat indépendant, évoque d'une manière frappante les conditions et la situation économiques du pays dans l'ensemble de l'évolution économique mondiale du dernier siècle.

Il va sans dire que les quatre périodes prises comme étapes de l'évolution démographique n'ont pas été choisies au hasard. Elles correspondent à des périodes critiques, bien déterminées de l'évolution économique. Il n'y a que l'année de départ qu'on pourrait taxer de conventionnelle. Son choix se justifie néanmoins. En 1846 s'est effectué le premier recensement général de la population du pays d'après des méthodes qui n'ont guère subi de modifications sensibles dans la suite. Aussi les chiffres de ce premier recensement fournissent des données de comparaison valables pour toutes les périodes en considération.

Des quatre périodes, celle allant de 1846 à 1880 fut incontestablement marquée par les transformations les plus profondes dans la démographie nationale et régionale ainsi que dans tous les secteurs économiques : agriculture, industrie, transports.

Pour l'ensemble du pays le mouvement de la population est à la hausse; le taux de densité accuse en 1880 une augmentation moyenne de 27,5 % sur 1846. Seule la Flandre, contrée de forte population traditionnelle, subissait un fléchissement allant jusqu'à 30 % des chiffres absolus dans certaines communes. Toutefois la régression reste localisée et nous en déterminerons plus loin les causes particulières.

L'industrie se trouve à un tournant majeur de son histoire. Avec la naissance de l'industrie lourde, et le développement des industries secondaires à base de combustible solide, de fer et d'acier, des possibilités illimitées vont s'offrir de fournir du travail bien rémunéré à une population en expansion dont l'accroissement ne se ralentira qu'au XX^e siècle par une restriction volontaire des naissances.

Sollicités par les besoins de l'industrie et sous l'effet des progrès techniques les transports connaissent un développement accéléré pour le trafic des marchandises surtout, dans une moindre mesure encore pour le déplacement des voyageurs et des ouvriers en particulier.

Enfin une crise agricole se prépare qui entraînera un bouleversement profond dans l'emploi de la main-d'œuvre rurale par la substitution des herbages aux labours et à la culture des céréales.

Cette première étape de notre économie nationale qui prend fin vers les années 1880 eut des effets profonds sur l'évolution de toutes ses activités et partant sur les mouvements de la population.

(1) Non compris les données des provinces de Limbourg et de Luxembourg cédées par les traités du 19 avril 1839.

Entre 1880 et 1910 se succèdent des années de prodigieux essor de toute l'économie. La crise agricole déclenchée par la mévente du froment a pu être surmontée assez rapidement grâce à une volonté tenace et au travail opiniâtre de la population rurale, grâce aussi à une amélioration progressive des techniques agricoles, du fait enfin d'une transformation assez radicale de l'exploitation des terres.

Les activités industrielles, nombreuses et variées, fonctionnent maintenant à plein rendement. Elles exploitent au maximum toutes les valeurs potentielles du pays; valeurs humaines de quantités et de qualités; ressources du milieu géographique : richesses du sous-sol, aptitudes du milieu physique aux moyens de transport et, avantage suprême, celui d'une situation au centre de contrées européennes extraordinairement actives avec des industries équipées des derniers perfectionnements de la science appliquée. Enfin dernier atout : le pays se trouve en façade de la Mer du Nord, c'est-à-dire sur la voie maritime la plus fréquentée du monde.

Dans de telles conditions on ne s'étonne pas de constater que c'est pendant cette période que l'expansion démographique ait atteint son taux le plus élevé avec 10 à 11 % d'augmentation, taux se maintenant en palier pendant un quart de siècle.



Fig. 1. — Augmentations absolues de la population.

La période 1910-1930 fut marquée par la guerre mondiale et l'occupation du pays par l'armée ennemie, l'une et l'autre ayant entraîné une perturbation générale de toute la vie nationale.

Au cours des années d'après guerre les divers secteurs économiques ont passé par des hauts et des bas du fait d'un réajustement, qui n'allait pas toujours sans heurts, à des conditions nouvelles.

Enfin la dernière période allant de 1930 à 1947 (1) se termine sur la deuxième guerre mondiale dont les séquelles sur l'économie comme sur la démographie se feront sentir pendant plusieurs années.

Deux graphiques illustrent les tendances générales des mouvements de la population belge au cours de ce siècle. D'abord, *figure 1*, la courbe des augmentations absolues (2). Entre 1846 et 1947 le chiffre de la population est monté de 4 337 048 à 8 512 195, d'une densité de 140 habitants par km² à une densité de 279 habitants par km².

Jusqu'en 1910 la courbe se présente en montée régulière, bien soutenue, avec une accélération marquée à partir de 1880, c'est-à-dire correspondant aux trente années de vie économique en hausse continue. Un palier qui s'établit entre 1910-1920, correspond aux conséquences de la guerre, ensuite se produit une nouvelle ascendance non négligeable quoique inférieure aux années 1910. Puis, encore une fois, se font sentir les effets de la guerre. Il faut noter que la répercussion des années troublées 1940-1944 apparaît moins nettement sur la courbe que les suites de la première guerre. Sans doute les pertes en vies humaines furent moins lourdes qu'en 1914-1918, mais c'est aussi en partie le fait que l'intervalle des années de comparaison s'étale sur une période plus longue. Le recensement prévu pour le 31 décembre 1940 n'a pas pu avoir lieu, le pays se trouvant sous occupation par l'ennemi.

La *figure 2*, courbe des augmentations en pourcentages présente un autre aspect significatif de l'évolution démographique. Au cours de trente années 1846-1876 une courbe redressée marque une ascension accélérée du pourcentage d'augmentation s'élevant de 4 % à plus de 10 %. De toute évidence l'expansion démographique correspondait à la progression rapide, de l'industrie mécanique moderne, de l'exploitation minière, de la production métallurgique, toutes activités avec des besoins considérables en main-d'œuvre.

Tous les pays européens en voie de forte industrialisation dans la dernière moitié du XIX^e siècle ont connu une évolution identique de leur démographie. En Angleterre le pourcentage d'accroissement pour la période 1850-1900 se situe à 83 %; en Allemagne à 57 % (3).

Comparé à ces chiffres le taux belge pour cette même période reste sensiblement inférieur. Dans la dernière moitié du précédent siècle il n'est monté qu'à 51 %.

Qu'est-ce à dire ? La Belgique aurait-elle enregistré un retard sur les pays voisins dans son expansion démographique ? Nous croyons plutôt le contraire. Il faut tenir compte, en effet, que en 1846 la densité de la population était déjà fort élevée en Belgique, dépassant de loin les taux des pays voisins. Chez nous un nombre considérable d'hommes de la population active étaient occupés depuis des siècles dans l'artisanat, les petits métiers à main, l'industrie décentralisée à domicile, économie directement héritière de celle qui avait fait la prospérité du pays au Moyen Age et lui avait valu dès cette époque le renom de « pays le plus peuplé de l'Europe ».

(1) La périodicité décimale des recensements a été interrompue en 1940; au 31 décembre de cette année le pays se trouvait sous l'occupation allemande. Le prochain recensement aura lieu en 1960.

(2) Entre 1866 et 1880 l'intervalle décennal des recensements a été interrompu pour fixer l'année d'un recensement à un millésime décimal. Les chiffres de 1876 correspondent à une estimation. Au 31 décembre 1957 la population arrivait au chiffre de 9.026.778 et une densité de 295 habitants par km².

(3) J. BEAUJEU-GARNIER. *Géographie de la Population*, pp. 107 et 108.

L'était-il resté au début du XIX^e siècle ? Il n'est pas possible de l'affirmer mais au 31 décembre 1831 le jeune royaume comptait 3 785 814 habitants soit une densité de 129 habitants par km².

Par conséquent au moment où se déclenche en Europe la révolution économique qui allait avoir de si profondes répercussions sur un accroissement de population, la Belgique avait déjà une sérieuse avance sur d'autres pays. Aussi son expansion démographique, liée aux progrès industriels, ne pouvait progresser au même rythme que chez ses voisins.

Vers les années 1880 un équilibre économique-démographique est atteint et la courbe de l'accroissement de la population s'étale sur une trentaine d'années. Arrivent ensuite les périodes de dépression. Les deux guerres ont fait des ravages, la première plus que la deuxième. La courbe montre cependant qu'une nette reprise a eu lieu dans l'entre-deux guerres puisqu'il y eut encore une augmentation de 9,3 % au cours de la période décennale 1920-1930 (1). A partir de maintenant commence un fléchissement qui n'a plus rien d'accidentel. Nous n'avons pas de chiffres complets pour 1940 qui n'a pas eu de recensement et certaines villes n'ont pas été reprises dans les relevés publiés dans les annuaires statistiques.

Nous prenons donc les relevés pour 1939. Au 31 décembre de cette année, à la veille de la guerre par conséquent, la population s'élevait à 8 396 276, c'est-à-dire une augmentation de 3,8 % seulement en neuf ans, durée correspondant donc à peu près à une période normale d'intervalle de recensement. Il s'agit d'une chute inquiétante pour une saine démographie nationale le pourcentage restant même inférieur aux années 1846-1856.

Entre 1939-1947 la situation est pire encore avec une augmentation de 1,3 % seulement; mais il faut tenir compte que le chiffre correspond à une période anormale. Il y eut les années de guerre et la période ne s'étend que sur huit années.

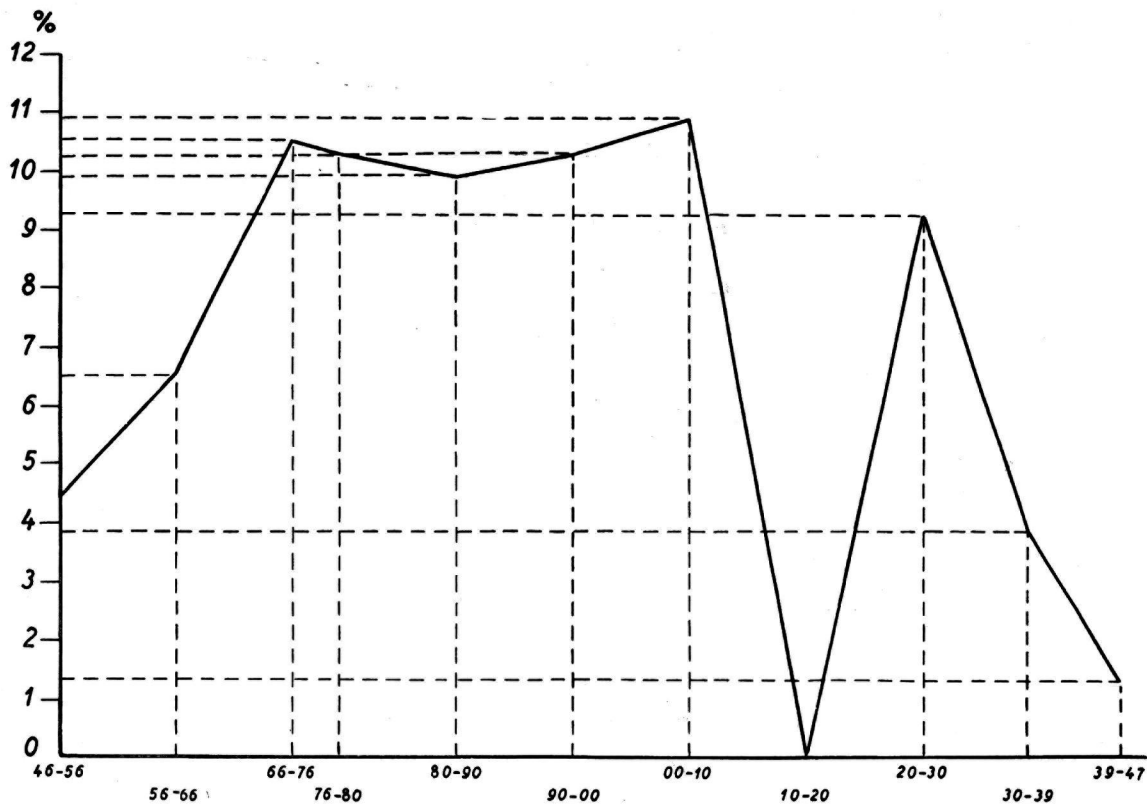


Fig. 2. — Pourcentages des augmentations par intervalles de recensements.

(1) Y compris les territoires rédimés.

A quelles causes générales faut-il attribuer ces mouvements de population ?

L'expansion démographique du pays au cours des cent dernières années correspond en premier lieu, de toute évidence, à un accroissement naturel par excédent des naissances sur les décès, phénomène national et mondial général du XIX^e siècle.

Les planches 25, natalité, et 26, mortalité, de l'*Atlas de Belgique* en fournissent la preuve concluante pour le pays. Il va sans dire que les taux de natalité reflètent très fidèlement des conditions économiques et sociales, générales et régionales, dont nous aurons à tenir compte dans l'analyse des mouvements de population par période. Normalement une augmentation de la population se trouve sous le signe de la masse et de la valeur de production d'un pays. Tout développement industriel a ses exigences en main-d'œuvre abondante et par là contribue efficacement à l'expansion de la population rurale. Les besoins en produits alimentaires demandés aux petites exploitations : lait, beurre, œufs, légumes, fruits, entraînent des relations évolutives étroites entre grandes villes et centres urbains avec les campagnes suburbaines.

Il faut souligner enfin que quoique l'accroissement fut général et constant au cours du siècle pour l'ensemble du pays, à toutes les périodes, cependant, on a enregistré, localement, des diminutions de population.

Elles apparaissent d'abord limitées à des régions peu étendues, mais de localisation différente aux deux premières périodes; la Flandre et le Pays de Herve en 1880, le nord du Hainaut, le sud du Brabant, le Condroz en 1910. Aux deux dernières périodes les taches bleues des diminutions gagnent du terrain; elles couvrent la moitié du pays : 1 409 communes sur un total de 2 640 en 1910-1930; 1 330 communes sur un total de 2 670 en 1930-1947. En 1930, 10 communes étaient stationnaires; 96 en 1947.

Depuis le XX^e siècle les diminutions se localisent et se stabilisent dans des régions bien déterminées : sud, centre et nord-ouest. Seule la Campine maintient encore des taux d'accroissement élevés même pour la totalité de la région.

Il est une autre constatation qu'il faut souligner. Pendant les deux premières périodes se marque une forte opposition entre taux extrêmes, aux diminutions comme aux augmentations. Aux deux dernières périodes, au contraire, on observe, une atténuation des taux extrêmes avec tendance à la normalisation des taux moyens et même inférieurs.

Nous allons maintenant tenter une explication de cette évolution démographique par périodes. Dans cette analyse nous nous attacherons plus particulièrement à examiner et à définir des ensembles régionaux dont l'évolution répond à des conditions économiques qui leur étaient particulières, conditions changeantes dans le temps et dans l'espace, le fait géographique prenant d'ailleurs toute son expression formelle dans son extension régionale. Nous ne nous arrêterons donc pas au fait communal isolé dont l'augmentation ou la diminution de la population serait à mettre au compte de causes exceptionnelles ou fortuites.

2. PERIODE ALLANT DE 1846 A 1880.

a) **Augmentations.** — On constate que cette période marque une montée en flèche d'accroissement de la population : 5 520 009 contre 4 337 196, soit une augmentation de 1 182 813 d'habitants ou 28 %. Sur un total de 2 583 communes, 1 884, soit 73 % sur l'ensemble des communes du pays bénéficient d'augmentation. Il nous faut distinguer les deux milieux d'activités économiques : les centres urbains et les campagnes.

1^o *Formation des foyers urbains de Haine-Sambre-Meuse.* — Si nous considérons les pourcentages d'augmentation par groupes de plus de 50 % et de moins de 50 %, une localisation géographique causale apparaît de manière frappante. Deux axes ressortent avec vigueur : l'axe ouest-est suivant le sillon Haine-Sambre-Meuse, l'axe sud-nord appuyé sur le canal

Charleroi-Bruxelles, prolongé par le canal de Bruxelles au Rupel. Sur cet axe deux renflements se présentent : Bruxelles et Anvers. Il ne faut pas chercher loin les raisons d'une telle situation. Entre 1846 et 1880 les bassins houillers de Mons, du Centre, de Charleroi et de Liège sont entrés en pleine exploitation. La production de charbon qui était en 1841 de 4 815 000 tonnes brutes (1) avait monté à 16 886 698 tonnes nettes en 1880. Près des charbonnages des hauts fourneaux s'étaient élevés ayant fourni 234 824 tonnes d'acier en 1880 contre 2 675 tonnes en 1861. Peu à peu se montèrent sur les gisements de charbon et au voisinage des hauts fourneaux de nombreuses industries consommatrices des combustibles et des produits sidérurgiques, ou bien d'autres usagères des voies d'eau : Sambre-Meuse. Aussi en quelques années se formèrent à leurs abords des agglomérations en masses serrées d'usines, de fabriques, de quartiers ouvriers et de tout un complexe de fonctions urbaines de services.

D'où pouvaient venir pendant ces débuts d'industrialisation les premiers contingents de main-d'œuvre ?

Certainement pas en suffisance de la région même. Quand on examine la planche 23 de l'*Atlas* on constate que le sillon Haine-Sambre-Meuse ne pouvait pas satisfaire à une demande de forte embauche. La moyenne des densités dans la région pour l'année 1846 se situe aux environs de 200 à 300 habitants par km². Très exceptionnellement le chiffre dépasse 1 000 habitants par km². D'une manière générale la zone d'exploitation houillère est beaucoup moins peuplée dans la première moitié du XIX^e siècle que ne l'était la Flandre. Aussi est-ce d'ici qu'une émigration importante répondra à l'appel des nouveaux centres de l'industrie moderne. Des transferts en masse ont eu lieu malgré une différence profonde de langue, de mentalité, de genre de vie entre population flamande et population wallonne. C'est que en ces années du milieu du siècle la Flandre traversait un malaise profond dans son industrie textile, nous en parlerons plus loin, se combinant avec une crise agricole catastrophique, les deux crises conjuguées chassant de nombreuses familles de leur terroir. Cependant aussi d'un peu partout une population rurale vint se fixer dans la zone de l'industrie lourde naissante. Deux faits en donnent l'explication.

On sait que à partir des années 1860 une crise agricole qui deviendra aiguë un peu plus tard commençait à se faire sentir dans le pays. Elle eut pour origine l'introduction sur le marché national de céréales étrangères, de froment notamment. Les énormes progrès réalisés par les moyens de transport, dans la navigation motorisée surtout, en diminuant la valeur marchande de ces produits, par l'abaissement des prix du transport, avaient favorisé leur importation massive et leur vente sur nos marchés à des prix inférieurs aux prix de revient des produits nationaux.

De ce fait la culture traditionnelle du froment commence à subir un recul. On transforma en prairie les terres qu'on ne destinait plus aux céréales. Mais de ce fait une partie de la main-d'œuvre rurale restait sans occupation. Tout naturellement elle prit le chemin de la mine et de l'usine. Les jeunes surtout, et les chefs de familles nombreuses, se décidèrent, bien à contre-cœur le plus souvent, mais poussés par la nécessité, à abandonner les travaux des champs.

Un autre fait a dû agir d'une manière déterminante sur une augmentation démographique rapide, par immigration, de la zone charbonnière-métallurgique pendant sa première phase de développement : l'inexistence de « trains-ouvriers ».

Avant 1880 notre politique sociale n'avait pas encore organisé des migrations journalières, mouvements si intenses de nos jours, par l'institution aux chemins de fer d'abonnements

(1) C'est-à-dire déduction non faite de déchets des triages et lavoirs.

d'ouvriers à tarifs réduits permettant aux ouvriers de travailler dans les centres urbains et industriels tout en jouissant des avantages d'une résidence rurale. De ce fait l'abandon du travail agricole avant 1880 s'accompagnait presque nécessairement de la désertion des campagnes.

Ainsi donc l'augmentation de la population sur la zone charbonnière-métallurgique a pu se faire de deux manières : par accroissement naturel de la population locale et par déplacements intérieurs d'un contingent important de main-d'œuvre agricole ne trouvant plus d'emploi à la campagne. Elle venait surtout de la Flandre, en partie de la Campine. Petits paysans et jeunesse agricole étaient chassés de chez eux par la misère, conséquence d'une profonde crise agricole survenue au moment même où se produisait le déclin de l'artisanat du plat pays.

E. VANDERVELDE note que dans certaines communes wallonnes « la colonie flamande est si nombreuse que l'on prêche en flamand le dimanche et que ... les socialistes, à la veille des élections, doivent appeler des orateurs de Gand ou de Bruxelles pour haranguer dans leur langue maternelle des centaines de mineurs qui ne savent pas le français » (1).

Les noyaux des plus fortes concentrations se situent, faut-il le dire, sur les centres de l'exploitation houillère de Mons, le Centre, Charleroi, Liège.

Pour l'arrondissement de Charleroi 40 % des communes avaient augmenté de plus de 100 %; pour les trois communes, Marchienne-au-Pont, Marcinelle et Monceau-sur-Sambre l'augmentation atteignait plus de 300 %, et dans quatre communes l'augmentation dépassait 200 %.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que dans la région liégeoise l'expansion démographique ne se présente pas d'une façon aussi intense que du côté de Charleroi; 8 % seulement des communes de l'arrondissement enregistrent une augmentation de plus de 100 %; à Ougrée, où l'augmentation a été la plus élevée, elle n'est que de 175 %. Ainsi se vérifie encore une fois le fait, que nous avons relevé déjà pour l'ensemble du pays, que pour les communes qui au début du siècle comptaient déjà une forte population, le pourcentage des augmentations fut relativement inférieur à celui de régions faiblement peuplées à la même époque et où l'industrialisation moderne attire et fixe en peu de temps des foules ouvrières en grandes masses.

A remarquer aussi dans la bande des fortes augmentations la solution de continuité de part et d'autre de Namur. Elle correspond à l'absence de charbon dans le sous-sol sur l'axe de l'anticlinal transversal du Samson qui, en relevant les terrains du synclinal houiller a livré une section du gisement aux attaques de l'érosion.

2° *La région verwiétoise.* — Partant de Liège une bande de croissance considérable de la population, ayant Verviers comme centre, s'étire le long de la Vesdre. Ici encore on trouve des taux de plus de 100 % d'augmentation et ici aussi ces taux se rencontrent dans des communes de banlieue : Andrimont 147 %, Chaîneux 188 %, Dison 104 %, Limbourg 133 %. A Verviers même l'accroissement atteint seulement 73 %. Enfin comme pour les régions étudiées précédemment l'immigration a fourni un important contingent à l'expansion démographique : « entrants » (2) des campagnes voisines et un grand nombre d'Allemands auxquels la proximité de la frontière facilita les déplacements.

Quelles activités ont contribué par leur développement à une expansion rapide de la population verwiétoise ?

(1) E. VANDERVELDE. — *L'exode rural et le retour aux champs*, p. 90.

(2) Les termes « entrants » et « sortants » sont employés pour immigrants et émigrants. O. TULIPPE. — *Le vieillissement de la population belge*, p. 43.

A la base de l'essor économique de la région verviétoise il convient de placer l'industrie textile de la laine. Depuis le XVII^e siècle Verviers et ses alentours avaient fabriqué des draps de grande renommée internationale. Trois conditions régionales peuvent être invoquées comme causes essentielles de l'industrie lainière verviétoise :

1. Présence d'une main-d'œuvre locale du Pays de Herve, abondante mais insuffisamment occupée au cours de la journée du fait que l'économie rurale reposait sur une monoculture d'herbages et de plantes fourragères avec élevage de bovins.

Filature et tissage de la laine à partir de matière première importée — les prairies grasses de la région ne convenant pas aux ovins — se pratiquaient à la campagne sous forme de travail à domicile qui occupait les heures creuses de la journée. Le finissage des draps : lavage, foulage et teinture se faisait ensuite à Verviers et dans ses environs immédiats;

2. Pour ces opérations la Vesdre et ses affluents offraient des qualités particulières. Les eaux de ces rivières ardennaises sont très pures parce que ne traversant pas des roches calcaires; douces et savonneuses elles donnent de la souplesse aux draps et leur assurent grande richesse de coloris et vigueur des tons. Par ailleurs ces cours d'eau subtorrentiels fournissent la force motrice aux moulins à fouler les draps;

3. Enfin Verviers avait trouvé à proximité le marché d'Aix-la-Chapelle avec toute son importance historique.

Au début du dernier siècle l'industrie drapière verviétoise devait être la première touchée par la mécanisation. On sait que c'est à Verviers même que William Cockerill construisit ses premiers moulins à filer la laine pour les maisons Simonis et Biolley et que ce sont les fils de William Cockerill qui construisirent la première machine à vapeur sur le continent (1). La mécanisation de l'industrie textile allait entraîner une révolution profonde dans la localisation de ses activités. La filature d'abord puis le tissage se centralisent à Verviers et dans sa banlieue immédiate, à Dison notamment. Le passage de l'industrie à domicile à l'industrie mécanisée en fabrique mit plusieurs années à s'opérer.

Vers le milieu du siècle il ne restait plus dans les campagnes que les vieillards et les femmes à ne pas abandonner le métier à la main. La plupart des jeunes avaient opté pour le travail en fabrique et beaucoup d'entre eux s'étaient établis en ville. En quelques décennies la production drapière centralisée se développa considérablement ainsi qu'il ressort de quelques chiffres. En 1852, 64 000 pièces de drap étaient sorties des tissages de Verviers; en 1880 la production avait atteint 400 000 pièces (2). A côté de l'industrie textile mécanisée et pour répondre à ses besoins d'équipement mécanique d'autres secteurs industriels se créèrent. En tout premier lieu la fabrication de machines et de pièces de remplacement. Quoique ce fut surtout la région métallurgique de Liège, en plein essor vers ces années de milieu du siècle, qui fournissait l'industrie drapière en machines diverses, la région verviétoise avait monté elle-même des ateliers pour articles de constructions mécaniques, notamment de machines à vapeur à Verviers, Ensival, Limbourg et Hodimont. Puis d'autres industries complémentaires du travail mécanisé, telles la corroierie et l'industrie du cuir en général s'implantent dans la région.

Ce fut donc le développement de l'industrie verviétoise de base, la draperie, avec les industries complémentaires qui donna l'impulsion à l'expansion démographique de la vallée de la Vesdre. Une fois le mouvement production - population déclenché il devait s'accélérer par la force même de son élan.

3° *L'axe d'expansion démographique sud-nord.* — Se détachant de la zone houillère de la Sambre un axe d'expansion démographique se dirige vers le nord. Il s'agit en réalité de

(1) L. DECHESNE. — *Le régime syndical à Verviers*, pp. 27 et 37.

(2) L. DECHESNE. — *Le régime syndical*, p. 40.

deux centres étirés autour de Bruxelles et d'Anvers et liés entre eux le long du canal de Charleroi à Bruxelles et le long du canal semi-maritime au gabarit de 2 000 tonnes de Bruxelles au Rupel en liaison avec Anvers.

Bruxelles, très ancien centre d'activités économiques prospères remontant au Moyen Age, devenu capitale d'un jeune Etat portait en soi, au milieu du siècle dernier, de multiples éléments pour un développement démographique urbain rapide et intense, ce qui s'est produit d'ailleurs.

Bien entendu, non seulement la commune de Bruxelles, mais tout un groupe de communes limitrophes connurent une expansion de grande métropole à fonctions urbaines diverses : industries variées, trafic intense par voie d'eau, par chemin de fer et par routes; occupations administratives et culturelles, fonctions de services.

L'évolution du développement démographique d'une grande agglomération urbaine est trop bien connue pour avoir à y insister. Dix communes autour de Bruxelles accusent en 1880 une augmentation de plus de 100 % : Anderlecht 282 %, Etterbeek 281 %, Forest 216 %, Ixelles 155 %, Jette 138 %, Koekelberg 123 %, Laeken 344 %, Molenbeek 246 %, Saint-Gilles 700 %, Schaerbeek 556 %. En ce qui concerne Bruxelles même, la loi de l' « évolution de la city » commence à s'y manifester. Ce n'est pas encore une diminution de la population, mais l'augmentation de 31 % seulement y est malgré tout insignifiante en comparaison des communes de banlieue.

En tant que population absolue l'agglomération des onze communes comptait 404 015 habitants équivalant à une concentration de 9,3 % de la population nationale, taux correspondant au taux actuel.

De quelle manière ont pu se former ces foyers de forte concentration humaine ? L'excédent des naissances sur les décès, malgré son taux de 10,07 ‰ (1) ne suffit cependant pas de loin à expliquer l'expansion rapide des communes de l'agglomération bruxelloise : c'est donc du dehors que sont venus les plus gros contingents de nouveaux habitants.

Le tableau 1 donne le pourcentage de la population autochtone et de la population immigrée pour les années 1846 et 1880 (2).

TABLEAU 1. — *Rapports des populations immigrées belges et étrangères à la population autochtone.*

	1846 Population totale = 100			1880 Population totale = 100		
	Population autochtone	Immigrée belge	Immigrée étrangère	Population autochtone	Immigrée belge	Immigrée étrangère
Bruxelles	55	39	6	51	41	8
Anderlecht	50	48	2	36	58	6
Etterbeek	55	42	3	33	62	5
Forest	59	38	3	41	56	3
Ixelles	29	64	7	29	63	8
Jette	59	37	4	38	59	3
Koekelberg	37	61	2	38	60	2
Laeken	47	48	5	35	60	5
Molenbeek-Saint-Jean	23	71	6	30	66	4
Saint-Gilles	38	58	4	22	71	7
Saint-Josse-ten-Noode	18	72	10	20	70	10
Schaerbeek	35	57	8	25	68	7

(1) Taux de l'arrondissement de Bruxelles en 1880.

Tous les chiffres des taux de natalité, mortalité, accroissement naturel de la population proviennent de : *Démographie de la Belgique de 1921 à 1939*, Ministère des Affaires Economiques. Office Central de Statistique, tableaux 150bis, 151bis, 152bis.

(2) M. PETITJEAN. — *Les mouvements internes*, p. 71.

Dans trois communes seulement, Koekelberg, Molenbeek, Saint-Josse-ten-Noode, la population autochtone a augmenté au cours de la période en considération et encore d'un très faible pourcentage : de 1 %, de 7 % et de 2 %. Sauf pour une commune, Bruxelles, le contingent « entrants » est très supérieur à la population autochtone. Dans certaines communes le pourcentage d'immigrants dépasse le double de la population autochtone comme c'est le cas pour Ixelles, Saint-Gilles et Schaerbeek, ces deux dernières communes ayant le pourcentage le plus élevé d'augmentation. Les statistiques font défaut, malheureusement — données sur les déplacements intérieurs de la population — qui pourraient renseigner sur la provenance des immigrants dans une commune. Toutefois on peut dire sans crainte de se tromper que les communes rurales environnantes ont envoyé les plus gros contingents. Toutes les études sociales constatent l'attrait exercé par la grande ville, surtout par une ville en expansion, sur les populations des campagnes. Des contacts, d'abord espacés, s'établissent entre ville et villages; il y a les marchés hebdomadaires de produits alimentaires qui créent des relations régulières entre citadins et ruraux; la ville de son côté constitue pour la campagne un marché d'approvisionnement de produits, d'outillage, d'objets vestimentaires. La ville fournit aussi ses services divers : administratifs, judiciaires, enseignement, soins médicaux. Le rayon d'influence urbaine dépend des liaisons plus ou moins directes et rapides avec les campagnes environnantes.

D'une génération à la suivante les contacts entre ville et campagne deviennent plus fréquents, plus étroits, les jeunes s'habituent à aller travailler en ville, au début en rentrant tous les jours au domicile à la campagne, mais quand ils se marieront ils trouveront plus commode d'habiter la ville, ceux surtout ne possédant pas un lopin de terre à exploiter.

Un facteur psychologique joue probablement aussi en faveur d'émigration définitive des populations rurales vers les villes voisines, notamment la perspective de pouvoir revenir facilement passer une journée « au pays » pour revoir famille et amis. Bien que les communes peu éloignées de la capitale lui ont envoyé une grosse partie de leur excédent de naissances sur les décès, l'ensemble du pays, petites villes aussi bien que campagnes, a contribué, dans une mesure qui doit être importante mais impossible à évaluer mathématiquement, à peupler l'agglomération bruxelloise pendant ces premières décennies de son expansion. Toutes les catégories économiques y ont participé; main-d'œuvre non qualifiée fournie par une population rurale sans formation professionnelle; gens de métier qualifiés; employés d'administration recrutés parmi les premiers de classes primaires à la campagne dont on avait poussé la prolongation scolaire par des études moyennes en ville.

Les débuts de la formation de l'agglomération urbaine que nous appelons maintenant le « grand Bruxelles » ou conurbation d'une vingtaine de communes se placent donc entre 1846 et 1880 par l'expansion de ce qui était alors encore la banlieue rurale de Bruxelles.

A. DEMANGEON a noté que « le développement énorme et rapide de cette banlieue date de la dernière moitié du XIX^e siècle. Anderlecht, Schaerbeek et Ixelles n'étaient encore en 1830 que des villages vendant à la ville beurre et leurs cerises (les fameuses « schaerbeekse krieken »); les habitants de Saint-Gilles portaient le sobriquet de « hâcheurs de choux » (Koolenkappers), juste reconnaissance de leur talent à cultiver les choux dits de Bruxelles » (1).

Les formes les plus diverses d'activités industrielles se développent à un rythme accéléré dans les communes de la banlieue de la capitale. Parmi les industries anciennes la métallurgie avait pris une extension considérable pour répondre aux demandes d'objets ménagers et de

(1) A. DEMANGEON. — *Belgique et Pays-Bas*, p. 93.

machines de toutes sortes d'une population urbaine en croissance. La grosse métallurgie aussi s'était développée dans l'agglomération bruxelloise; notamment la construction de matériel de chemin de fer, de chaudières à vapeur, de ponts et charpentes employant une main-d'œuvre abondante se chiffant à quelque 2 000 ouvriers en 1880. L'industrie textile, par contre, si florissante jadis à Bruxelles et dans la région environnante déclina fortement sous l'effet de la mécanisation de la filature et du tissage.

En fonction du développement d'un grand centre urbain, diverses activités industrielles, existantes ou nouvelles, connurent un élan prodigieux. L'industrie du bâtiment en premier lieu qui avait à pourvoir au logement des nombreuses familles d'immigrants, ensuite les industries alimentaires, telles que minoteries, brasseries, huileries, sucreries. Déjà importantes avant 1846, les industries chimiques prospérèrent rapidement, de même que la tannerie et la corroierie. Signalons aussi certaines activités propres aux grandes villes qui se développèrent dans l'agglomération bruxelloise, telles la carrosserie, l'imprimerie et la lithographie, fabrication de papier et de papiers peints, divers objets de luxe.

Enfin, du fait de sa fonction de capitale du pays, Bruxelles exerça une fonction spéciale, celle de centre administratif du royaume et de centre d'administration des grands organismes industriels, commerciaux, bancaires dont les bureaux occupaient des pléiades d'hommes d'Etat, de gens d'affaires, de techniciens supérieurs, d'employés de toutes occupations. Au point de vue de son expansion démographique c'est pendant la période comprise entre 1846 et 1880 que l'agglomération bruxelloise a connu sa plus formidable progression. Certes un développement de la population se maintiendra aux époques suivantes mais sans encore connaître la montée en flèche qui a caractérisé les décennies du milieu du siècle.

A une cinquantaine de kilomètres au nord de Bruxelles se situe un autre foyer de forte expansion démographique au cours du milieu du siècle : Anvers et sa périphérie urbaine. Spatialement, l'augmentation de la population pour l'ensemble de l'agglomération se présente avec les mêmes caractères que pour l'agglomération bruxelloise, notamment taux d'augmentation plus élevé pour la banlieue que pour la commune d'Anvers même. Tandis que celle-ci n'atteint que 91 % d'augmentation, dans quatre communes le taux dépasse 100 % : 128 % à Berchem, 279 % à Borgerhout, 132 % à Merxem, 146 % à Austruweel (1). Aussi bien mathématiquement que géographiquement l'agglomération anversoise reste donc bien inférieure à celle de Bruxelles; elle ne fait point figure de foyer de forte concentration démographique.

De même que ce que nous avons constaté pour l'agglomération bruxelloise la croissance démographique du centre anversoise provient en bonne partie d'immigration comme il ressort du tableau 2.

TABLEAU 2. — *Pourcentages des populations autochtones et immigrées dans les communes de l'agglomération d'Anvers.*

Communes	1846		1880	
	autochtones	immigrées	autochtones	immigrées
Anvers	64	36	63	37
Berchem.	50	50	45	55
Borgerhout.	42	58	38	62
Merxem	51	49	65	35
Austruweel	50	50	48	52

(1) Annexée à la commune d'Anvers par la loi du 22 mars 1929.

Tandis qu'en 1846 l'accroissement local se tenait pratiquement en équilibre avec l'immigration, pour la commune d'Anvers excepté, où les autochtones représentaient le double des immigrants, en 1880 le taux d'augmentation par « entrants » dépasse largement, sauf encore pour Anvers, l'accroissement naturel.

Tout comme Bruxelles, Anvers avait connu un glorieux passé. Dès le XV^e siècle le port scaldéen avait remplacé très avantageusement le port du Zwyn gêné dans ses fonctions par l'ensablement de l'estuaire et ruiné commercialement par une politique protectionniste tatillonne des marchands brugeois.

Après avoir fourni pendant des siècles la matière première de l'industrie drapière de la Flandre, l'Angleterre était devenue à son tour productrice et exportatrice de draps. Elle avait établi à Anvers sa principale étape européenne du commerce des laines anglaises et jusqu'à nos jours Anvers est restée la bourse des laines. Au siècle dernier les importations de laines étaient passées de 16 245 balles en 1860 à 240 021 balles en 1904 (1).

Jadis le trafic international des laines entraîna celui d'autres produits notamment celui des épices et de produits précieux amenés par les bateaux portugais. Pendant près de trois siècles la navigation dans l'estuaire de l'Escaut connaîtra une activité intense. Anvers est le grand entrepôt qui rassemble et distribue les produits de provenance et à destination de l'Orient, de la Méditerranée, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de la Baltique (2). L'abandon de Bruges par les commerçants de la Hanse porta un coup mortel au port. Au moment où Anvers atteignit son apogée, vers le milieu du XVI^e siècle, les marchands allemands y fondèrent une étape de la Hanse.

Grand port du commerce Europe-Orient, Anvers avait, naturellement, donné naissance à diverses branches de l'activité artisanale et industrielle. Activités d'abord au service des fonctions portuaires elles-mêmes : ateliers de réparation des bateaux et constructions navales. On travaillait aussi des matières premières importées destinées à l'exportation. On produisait notamment les teintures renommées pour leurs brillants coloris donnés aux draps importés à l'état brut de l'Angleterre. Au XVI^e siècle la ville avait des raffineries de sucre et des fabriques de savon. Beaucoup de manufactures étaient aux mains de marchands entrepreneurs qui faisaient vivre des milliers d'ouvriers. A la Renaissance Anvers occupait déjà une place importante dans la taille du diamant.

Aussi Anvers avait au XIX^e siècle des traditions commerciales et industrielles, une population de techniciens habiles et une main-d'œuvre déjà abondante, toutes conditions qui la mettaient en bonne place pour participer aux premières manifestations de l'industrie moderne dans le courant de la première moitié du siècle dernier.

Sous la poussée du développement industriel mondial, du fait des progrès dans la navigation maritime par l'emploi de bateaux à vapeur, mais surtout grâce à sa situation de carrefour d'un arrière-pays englobant plusieurs pays de l'Europe du nord-ouest lesquels à la fin du siècle dernier pouvaient être considérés comme les plus avancés du monde, Anvers prit rang parmi les plus grands ports mondiaux, actuellement le deuxième du continent européen, après Rotterdam.

On se fait une idée de l'augmentation du trafic à Anvers par les chiffres figurant au tableau 3.

(1) Chambre de Commerce d'Anvers, p. 130.

(2) A. DEMANGEON. — *Belgique et Pays-Bas*, p. 116.

TABLEAU 3. — *Mouvement du port d'Anvers entre les années 1846-1880 (1).*

Années	Nombre de bateaux	Tonnage
1846	2 214	329 495
1850	1 426	239 165
1860	2 568	546 444
1870	4 125	1 362 606
1880	4 483	3 063 825

Tandis que le nombre de bateaux n'a fait que doubler au cours de cette période, le tonnage a décuplé, preuve combien pertinente, du développement du trafic dans le port; la charge des bateaux devient mieux assurée, surtout le tonnage par unité de bateau a sensiblement augmenté.

Une telle expansion des activités portuaires devait infailliblement agir sur toutes les autres activités de la ville et, par conséquent, sur sa croissance démographique. Ainsi que nous l'avons vu, la commune d'Anvers a doublé le chiffre de ses habitants entre 1846-1880 et pour l'ensemble de ses quatre communes de banlieue : Berchem, Borgerhout, Merxem et Austruweel, la population avait plus que triplé. Comme établi page 16, tableau 2, l'accroissement provenait en majeure partie d' « entrants », dans les dernières décennies surtout. Parmi les étrangers le plus gros contingent est fourni par les Pays-Bas; pour les cinq communes de l'agglomération anversoise plus de la moitié des immigrants étaient hollandais. On peut facilement expliquer un tel afflux : proximité de la frontière, communauté de langue, une région exutoire économiquement le prolongement de notre Campine déshéritée, autant de motifs qui devaient rendre l'attrait de l'agglomération portuaire fort sensible sur nos voisins du nord.

Bruxelles capitale nationale, Anvers port mondial en suscitant de nombreuses activités nées directement de fonctions urbaines principales ont élargi une zone d'influence au delà même des agglomérations urbaines proprement dites, vers le nord le long du canal de Bruxelles au Rupel, vers le sud le long du canal de Bruxelles à Charleroi. Ces voies de navigation intérieure reliant des centres urbains importants à la navigation maritime d'un côté, à la zone charbonnière de l'autre côté ne pouvaient manquer de devenir des sites d'industries et partant de concentration de population.

4° *La bande littorale.* — Dans le nord-ouest du pays la bande côtière de la mer du Nord retient aussi l'attention par des taux de densités élevés. Certes rien de comparable aux zones précédentes. Mais dans cette Flandre où vers la moitié du XIX^e siècle se manifestait un déclin démographique, des augmentations de 50 % de la population représentent tout de même un phénomène particulier, quoique d'évolution normale pour la région.

Les séjours à la mer pendant les mois d'été commencent à entrer dans les habitudes de la bourgeoisie. On construit des hôtels et des villas et les travaux occupent une main-d'œuvre locale. Leur entretien pendant la morte-saison fixe près de la côte une population permanente de professionnels que grossit un emploi saisonnier d'un personnel de services divers. Les salaires élevés payés pour ceux-ci procurent à plusieurs familles l'appoint suffisant pour freiner des « sorties » définitives.

(1) Annuaire de la Chambre de Commerce d'Anvers, 1927, p. 359.

Ainsi on constate d'une façon générale que partout où des activités urbaines ont pu se développer ou se sont créées entre les années 1846-1880, une très forte augmentation de la population a pu être enregistrée.

L'évolution est tout à fait normale; elle fut générale pour tous les pays qui participèrent au « boom » industriel et commercial de l'époque.

Par sa localisation, par ses possibilités géographiques naturelles et humaines, par son passé, la Belgique se trouvait particulièrement bien placée pour participer intensivement à l'essor économique de l'industrie moderne et devait, comme conséquence normale de la situation, connaître une expansion démographique sans précédent de sa population urbaine. Non seulement les villes, mais les campagnes aussi profitèrent de l'élan économique et démographique.

5° *Expansion démographique dans les campagnes.* — Aux portes des villes et de leurs banlieues rien d'étonnant que l'expansion démographique se fit sentir sur le taux de la population par l'effet d'un accroissement naturel. Mais encore au delà d'un certain rayon d'influence directe les communes d'activités purement agricoles, souvent très éloignées des villes, participèrent à quelques exceptions près, au mouvement général d'un accroissement de la population du pays. Plusieurs causes en donnent l'explication.

En premier lieu un taux élevé de natalité. La planche 25 de l'*Atlas National* montre pour de nombreuses communes rurales du nord du pays un taux supérieur à 30 ‰. Dans plusieurs le taux dépasse même 35 naissances pour 1 000 habitants ce qui correspond aux chiffres les plus élevés, connus de l'époque (1). L'arrondissement d'Anvers arrivait en tête, en 1880, avec 38,22 naissances ‰. Dans les régions méridionales la situation n'est pas aussi brillante néanmoins les arrondissements avec des taux de 10 ‰ d'accroissement naturel l'emportent franchement sur ceux où ce taux n'est pas atteint.

Sans doute la mortalité reste elle aussi encore assez élevée. Dans les polders notamment — ceux de la plaine maritime et ceux de l'Escaut (2) — la malaria sévit à l'état endémique dans ces terres humides et marécageuses et la mortalité infantile fait des ravages. Mais pour l'ensemble du pays le taux moyen de mortalité ne dépasse pas 22 ‰ et il reste un boni de naissance sur les décès, l'excédent moyen se chiffrant à 9 à 10 ‰.

Quelles occupations ont pu absorber et fixer une partie de cet excédent démographique dans les campagnes ? En tout premier lieu un développement de la production agricole sollicitée par les besoins accrus des populations urbaines.

Les produits alimentaires de base : céréales panifiables, lait, beurre, œufs, légumes, fruits, provenaient en majeure partie de la moyenne exploitation de 5 ha à 10 ha. Pour le tout petit fermier la vente de ces produits de consommation courante constituait un appoint vital dans son économie. Ces menues rentrées assuraient le loyer de terres et servaient à l'achat de quelques vêtements, d'outils de labour ou d'ustensiles de ménage. Vers le milieu du siècle dernier des changements dans le faire-valoir ont aussi contribué à augmenter le nombre des petites exploitations et donc le nombre de familles trouvant leur subsistance à la campagne.

Les crises agricoles avaient ruiné beaucoup de cultivateurs, surtout les grands; le capitalisme par des investissements dans la propriété terrienne avait porté de sérieux coups au faire-valoir direct. Or celui-ci, en général était pratiqué par de gros fermiers. Les progrès du faire-valoir indirect profitèrent à l'exploitation moyenne et surtout à la petite exploitation avec un renforcement de l'agriculture intensive par le travail familial dont l'effet fut le maintien à la campagne d'une bonne partie de l'accroissement naturel de sa population.

(1) J. BEAUJEU-GARNIER. — *Géographie de la Population*, T. I, pp. 73 et ss.

(2) O. TULIPPE. — *Le vieillissement de la population belge*, fig. 28.

Nous sommes à une époque où les migrations journalières n'avaient pas encore rendu possible le travail dans un centre urbain associé à une résidence à la campagne, quand bien même les chemins de fer présentaient déjà un assez grand développement. Mais l'abonnement ouvrier à prix réduit rendant les déplacements quotidiens possibles n'était pas encore mis en circulation. De sorte qu'accepter un travail industriel signifiait presque toujours abandon de la campagne et migration définitive vers la ville. Au début les plus déshérités seulement se résignèrent à cette solution. Ce n'est que sous l'effet de besoins impérieux que, au XIX^e siècle, les campagnards se décidèrent à s'expatrier non sans l'espoir d'un retour à plus ou moins brève échéance. Mais toutes les familles d'agriculteurs qu'une petite exploitation permettait de vivre modestement demeurèrent attachées à leur terre.

On explique par là les taux d'augmentations allant jusqu'à 25 % en Campine, et en Hesbaye, ainsi que dans les campagnes brabançonnes éloignées des grands centres urbains, de même au Condroz et d'une manière générale en Ardenne.

b) **Les diminutions.** — Un peu dans toutes les régions, des communes isolées accusent une diminution de population; le fait est plutôt exceptionnel et nous ne nous y arrêtons pas. Mais dans trois régions la régression est générale et importante : en Flandre, dans le Pays de Herve et dans la vallée de la Semois. La Flandre orientale fut la plus atteinte. Tout le long de l'Escaut se succèdent des communes où la régression dépasse 20 %; les diminutions de 11 à 20 % représentent la normale. De même dans la zone de la Lys inférieure ainsi que dans le nord du Hainaut beaucoup de communes ont perdu de 11 à plus de 20 % de leur population en une trentaine d'années.

Pour deux autres régions on note une sensible régression démographique, notamment au pays de Herve et dans la vallée de la Semois. Sauf en ce qui concerne cette dernière région, c'est sans hésitation aucune qu'on détermine la cause première de cette situation : crise de l'industrie textile, du petit artisanat et du travail à domicile (1).

1^o *La régression en Flandre.* — Dans cette Flandre qui pendant plusieurs siècles avait pu être citée par les chroniqueurs et les historiens comme un foyer de vie intense et de population abondante, c'est une véritable saignée qui vida la région de ses forces vives au milieu du XIX^e siècle. Les raisons en sont bien connues. L'industrie textile à domicile qui faisait vivre un grand nombre de familles, plusieurs de ses membres, vieillards et enfants, prenant leur part du travail, venait d'être atteinte par une grave crise à double cause.

En 1846 la Flandre d'entre-Lys-Escaut comptait une population parmi les plus abondantes du pays en tant que densité régionale hors des villes (Pl. 23 *Atlas de Belgique*). La moyenne de la densité communale se situait entre 200 et 300 habitants/km² et même plus de 300 habitants/km². Une telle situation révèle la présence dans les campagnes d'un fort contingent de population pour qui le travail de la terre ne constituait pas la seule occupation. Filateurs et tisserands filaient et tissaient sur des métiers à main installés dans un petit atelier attenant à la maison. La fabrication de toile fine, de linge damassé, de dentelles, héritière de l'industrie florissante du Moyen Age, procurait encore dans la première moitié du siècle dernier du travail rémunérateur à une population rurale abondante. Chaque famille exploitait un lopin de terre et produisait l'essentiel de son alimentation.

Dans la région d'entre-Lys-Escaut le travail à domicile sous forme d'industrie décentralisée, était le plus répandu.

En moins d'une génération des traditions séculaires disparurent entraînant des misères sans nom.

(1) Il s'agit ici de l'industrie décentralisée, l'ouvrier travaillant chez lui mais pour le compte d'un patron.

Avec la mécanisation de la production textile le travail à la main, à domicile, périclita en peu de temps laissant sans moyens suffisants de subsistance une population d'agriculteurs-artisans. Force était pour beaucoup de chercher d'autres occupations.

Celles-ci ne manquèrent pas, mais en dehors du village, dans les villes où l'industrie textile mécanisée se concentrait dans les fabriques, à Gand, à Roulers, à Courtrai et encore dans les centres où se développait l'industrie lourde de production houillère et métallurgique, la zone hennuyère de la Sambre entre autres. Pour beaucoup d'ouvriers flamands du textile, changement d'occupation a signifié abandon du village.

On pourrait s'étonner, à priori, que l'exode de population n'ait pas affecté au même degré la Flandre-Occidentale et la Flandre-Orientale; dans celle-ci la dépression démographique a été la plus accentuée. Dans une étude antérieure (1) nous avons montré que l'industrie textile à domicile n'était pas également répartie en Flandre; elle était beaucoup plus répandue dans la région d'entre-Lys-Escaut qu'en Flandre-Occidentale et que dans le Pays de Waes. Dans ces deux dernières contrées se rencontrait un grand nombre de tisserands-cultivateurs de lin pour lesquels la production de la matière première représentait plus qu'un appoint dans leur économie; en fait, elle constituait leur ressource principale.

Or la production du lin bien qu'elle subit la concurrence du coton étranger a cependant continué longtemps à jouir de la faveur d'un certain public préférant la belle toile à l'étoffe de coton. Par ailleurs, la Flandre-Occidentale, la région de Courtrai plus particulièrement, resta fidèle à une certaine spécialisation dans le tissage, pour la fabrication des tissus les plus fins travaillés à la main.

Sur la crise de l'industrie linière avec ses conséquences funestes pour la démographie de la Flandre se greffa une crise, de plus courte durée, mais non moins désastreuse. Elle fut provoquée vers 1846 par quelques années successives de mauvaises récoltes des céréales et la maladie de la pomme de terre. La Belgique connut alors sa dernière famine. L'année 1847 devait se solder pour l'ensemble du pays par un excédent de décès sur les naissances : 118 106 naissances pour 120 168 décès (2). Pour la dernière fois dans notre histoire la famine se fit sentir dans toutes ses horreurs en Flandre où, circonstance aggravante, de nombreuses familles venaient de perdre leur gagne-pain par l'arrêt du métier à filer ou à tisser dans le petit atelier. Quoique passagère cette crise agricole donna lieu à un intense exode rural vers les centres urbains textiles de la Flandre même, vers les zones de charbonnages et de l'industrie métallurgique, vers la France aussi, sous forme d'exode saisonnier d'abord qui souvent se transforma en émigration définitive.

Pendant les années qui suivirent 1871 l'exode de population belge vers la France fit un énorme bond, à la suite du dépeuplement de ce pays dû à la guerre.

Aux environs de 1850 le fléchissement démographique fut tel en Flandre que même l'habitat l'enregistra par une diminution de maisons (3).

Il apparaît encore sur la planche 23 de l'*Atlas National*, densité en 1880, alors qu'une année seulement est prise en considération, année assez éloignée déjà de la période de crise.

2° *La régression au Pays de Herve.* — A partir du XVI^e siècle une industrie drapière, devenue rapidement florissante, avait pris naissance dans la vallée de la Vesdre et ses abords immédiats, le Pays de Herve. Un élément capital de cette activité avait été, à son origine, la présence d'une main-d'œuvre rurale d'économie herbagère, cherchant à occuper les heures creuses de la journée. La filature et le tissage de la laine sur des métiers à main, travail à

(1) M.A. LEFÈVRE. — *L'habitat rural*, p. 137.

(2) E. VAN BEMMEL. — *Patria Belgica*, Deuxième Partie, p. 66.

(3) M.A. LEFÈVRE. — *L'habitat rural*, fig. 24.

domicile, convenaient parfaitement à ces disponibilités de main-d'œuvre. Le finissage des étoffes se pratiquait dans les centres urbains. Trois siècles durant l'industrie drapière procura le bien-être à une population rurale abondante.

Puis vint la mécanisation de l'industrie qui atteignit rapidement les campagnes du Pays de Herve, résidence des ouvriers à domicile du textile. La commune de Fouron-Saint-Pierre perdit 24,8 % de sa population, Sippenaecten 20 %, Fouron-Saint-Martin, Bombaye, Neuf-château, Dahlem plus de 15 %. La ville de Verviers et la zone industrielle liégeoise constituèrent l'exutoire d'une grande partie du surpeuplement rural. Aussi pendant la période 1846-1880, région de la Vesdre et Pays de Herve furent complémentaires de leur accroissement et de leur régression de population.

D'autres communes au sud de Verviers où les conditions d'exploitation agricole n'étaient guère satisfaisantes alimentèrent également un important exode rural vers les centres industriels voisins.

3° *Fléchissement démographique dans la vallée de la Semois.* — Plusieurs communes de la rive sud de la vallée de la Semois tombent dans le troisième échelon de diminution de leur population, c'est-à-dire entre 11 et 20 %. Ce sont notamment les communes rurales de Lafôret, Chairière, Bagimont, Sugny, Pussemange, Chassepierre et la petite ville de Bouillon. La frontière toute proche a dû exercer une forte attraction sur une émigration définitive vers la France.

Les communications vers le nord, vers l'intérieur, étaient difficiles par dessus une rivière encaissée et vu la rareté des ponts. Vers le sud, au contraire, vers la France les relations étaient aisées. Or à proximité de la frontière des villes comme Charleville, Mézières, Sedan constituaient des centres d'appel de main-d'œuvre. La communauté de langue, une similitude de genre de vie évitaient un déracinement à proprement parler pour les wallons frontaliers émigrants en France; l'exode s'est d'ailleurs maintenu jusqu'à nos jours.

En dehors des zones où la diminution a atteint plusieurs communes voisines, des cas isolés se présentent un peu partout dans le pays auxquels il n'est pas possible de s'arrêter ici.

3. LA PERIODE 1880-1910.

Pour la première période analysée, 1846-1880, 1 941 communes avaient bénéficié d'un accroissement de leur population; dans 594 il y avait eu fléchissement et 49 communes étaient restées stationnaires, c'est-à-dire celles où l'augmentation ni la diminution n'avait atteint 1 %. Au total 2 583 communes.

Au cours des trente années qui suivirent 1 876 communes avaient enregistré une augmentation, 709 une diminution et 44 étaient restées stationnaires, soit 2 629 communes. Il y avait eu création de 49 communes nouvelles par scission et 3 communes avaient été supprimées.

Malgré un accroissement du nombre des communes en perte démographique il restait néanmoins un excédent absolu notable de population pour l'ensemble du pays : 7 709 197 contre 5 520 540, soit une augmentation de 39 %. C'est en 1910 que le taux d'augmentation pour une période décennale, 1900-1910, fut le plus élevé avec 11 %. Ce chiffre n'a plus jamais été atteint dans la suite (*fig. 2*).

De toute évidence les conditions générales de cette situation se rapportent à l'essor prodigieux que connurent pendant cette période les activités industrielles nationales et internationales. Progrès techniques, développement des transports, amélioration des conditions de vie stimulèrent et favorisèrent au plus haut degré la production de toute sorte et par voie de conséquence une expansion démographique générale du pays. Par ailleurs les progrès de l'hygiène ont fait tomber le taux de mortalité de 22,34 ‰ à 14,87 ‰. Aussi malgré un fléchis-

sement sérieux du taux de natalité allant de 31,13 ‰ à 23,68 ‰ il restait encore en 1910 un excédent de 8,81 ‰ de naissance sur les décès (1). En 1956 le taux d'accroissement naturel n'était plus que de 4,71 ‰.

Voyons comment se trouvaient réparties régionalement les augmentations et les diminutions entre 1880 et 1910 ?

a) **Augmentations.** — D'une façon générale les zones qui avaient bénéficié d'une augmentation de leur population au cours de la période précédente ont maintenu leur courbe ascensionnelle. Mais d'une région à une autre les taux ont varié sensiblement.

1° *La bande Haine-Sambre-Meuse.* — Par une comparaison avec la carte de la période 1846-1880 on fera ressortir des modifications dans l'évolution des taux d'augmentation et dans leur localisation.

Ce qui frappe en premier lieu c'est un abaissement sensible dans les chiffres des taux. Pour la province de Hainaut 8 communes seulement dépassent 100 ‰ en 1910 contre 40 en 1880. Dans la province de Liège le rapport est de 11 communes contre 16. Par ailleurs la bande des fortes augmentations qui englobait plusieurs communes sur l'axe Mons-Charleroi-Liège a rétréci. Même aux environs de Namur des signes de déclin apparaissent.

D'où venait la population en augmentation ?

Pour une part elle était d'origine locale provenant d'un excédent des naissances sur les décès.

TABLEAU 4. — *Accroissement naturel dans les arrondissements de la zone minière - métallurgique.*

	1890	1900	1910
Charleroi	9,77	10,28	5,69
Mons.	8,25	6,95	5,82
Liège	8,09	8,26	4,53
Verviers.	5,31	5,72	4,09

Cependant ces taux, en régression d'ailleurs d'un recensement à un autre, ne suffisent de loin pas à fournir une main-d'œuvre correspondant aux besoins d'activités industrielles en expansion. Aussi est-ce du dehors que vint le plus gros contingent par apport de populations rurales.

Vers 1890 les effets de la crise céréalière déclenchée par la concurrence sur nos marchés du froment étranger se fait sentir durement dans le milieu agricole, entraînant des transformations profondes dans l'économie de nos campagnes comme aussi dans les conditions de vie des familles d'agriculteurs. Pour notre propos il faut souligner que la crise battait son plein vers 1894. Le prix du froment était tombé de 28,05 fr les 100 kg en 1876, à 13,61 fr les 100 kg en 1894. Il devait en résulter une désaffectation des cultures céréalières. En trente ans les emblavures de froment d'hiver et froment d'été, diminuèrent de 37 %. De 283 542 ha en 1866 elles tombèrent à 180 377 ha en 1896 (2).

(1) Ce dernier chiffre pour la période décennale de 1900 à 1910.

(2) *Bulletin de statistique*, 1944, n° 10, pp. 297 et ss.

Quelle fut la réaction de la population rurale touchée par la crise ? Une bonne partie, les personnes d'un certain âge notamment, s'orientèrent résolument vers une transformation de l'agriculture.

Les herbages prennent progressivement la place des cultures entraînant comme conséquence directe une mise en disponibilité de nombreux travailleurs ruraux. D'après le recensement général de l'agriculture il y aurait eu gain, entre 1880 et 1895, de 18 859 ha en prairies fauchées, de 27 378 ha en prairies pâturées et de 9 642 ha en vergers, soit au total 55 879 ha soustraits aux labours en quinze ans.

Les gros fermiers qui remplacent les champs de céréales par des prairies liquident partiellement la main-d'œuvre permanente et saisonnière. Beaucoup de fermiers des exploitations moyennes se sont vus dans l'obligation de réduire l'étendue des emblavures au point que la superficie cultivée ne suffisait plus à l'entretien de la famille.

A ces difficultés issues de la crise agricole, la mécanisation industrielle venait porter un autre coup à l'économie de la population rurale.

De tout temps la petite industrie à domicile avait procuré aux petits agriculteurs des revenus représentant un appoint appréciable dans le budget familial. Les rentrées d'argent servaient à couvrir le loyer de quelques parcelles de terre, à l'achat de vêtements, d'outils de labour et d'ustensiles de ménage. Parmi les industries rurales les plus répandues figuraient la clouterie, la filature et le tissage. En Hesbaye le tressage de la paille employait la matière première locale et dans la région liégeoise de nombreux armuriers travaillent à domicile. Toutes ces formes traditionnelles de l'artisanat disparurent peu à peu chassées par le travail mécanique. Ainsi par exemple, à Fontaine-l'Évêque la clouterie manuelle a diminué de 91 % entre 1846 et 1896; de 6 786 le nombre d'ouvriers cloutiers tomba à 549 (1). Des exemples de ce genre pourraient être cités en grand nombre et pour beaucoup de petits agriculteurs malgré leur très profond attachement à la terre il ne reste comme lutte contre la misère que de chercher ailleurs des moyens de subsistance.

A cette époque la mobilité de la main-d'œuvre n'était pas encore organisée comme elle fonctionne maintenant, avec trains-ouvriers et abonnements à tarifs réduits. On avait bien accordé dès 1869 (2) certaines facilités pour les déplacements d'ouvriers vers les centres d'appel de travailleurs. Des entreprises industrielles payaient des frais de déplacement pour s'assurer une main-d'œuvre; mais ces cas restaient rares.

Aussi malgré que vers 1890 le réseau des chemins de fer belge avait déjà pris un développement considérable, le prix du voyage quotidien restait prohibitif pour les salaires payés à cette époque dans l'industrie. Il devait en résulter que beaucoup d'agriculteurs atteints par la crise agricole se résignèrent à l'émigration. L'exode partit non seulement des campagnes éloignées des centres industriels mais encore des localités voisines. En peu d'années des contingents importants de ruraux allèrent grossir les masses ouvrières des zones houillères et métallurgiques. Très peu partent à la semaine pour ne rentrer chez eux que du samedi soir au lundi matin.

Le graphique figure 3 illustre d'une manière frappante ce que fut l'exode rural de la Flandre pour la période 1900-1910 (3).

(1) E. VANDERVELDE. — *L'exode rural...*, p. 76.

(2) E. MAHAIM. — *Les abonnements d'ouvriers*, pp. 3-11.

(3) O. TULIPPE. — *Le vieillissement de la population*, fig. 32.

« La différence entre le nombre des "sortants" et celui des "entrants" — migrations internes ou d'état à état — pour les périodes 1900-1910, 1910-1920, 1920-1930, 1930-1947, a été rapportée au chiffre de la population absolue de chaque arrondissement et de la première année de chaque période envisagée », p. 44, note infrapaginale 1.

L'ampleur de l'émigration, pour ne s'en tenir qu'au graphique, dépasse l'absorption des déplacements intérieurs; beaucoup de belges ont donc dû quitter le pays. Un grand nombre toutefois se sont fixés dans les zones industrielles de Haine-Sambre-Meuse, comme le montre la figure 3.

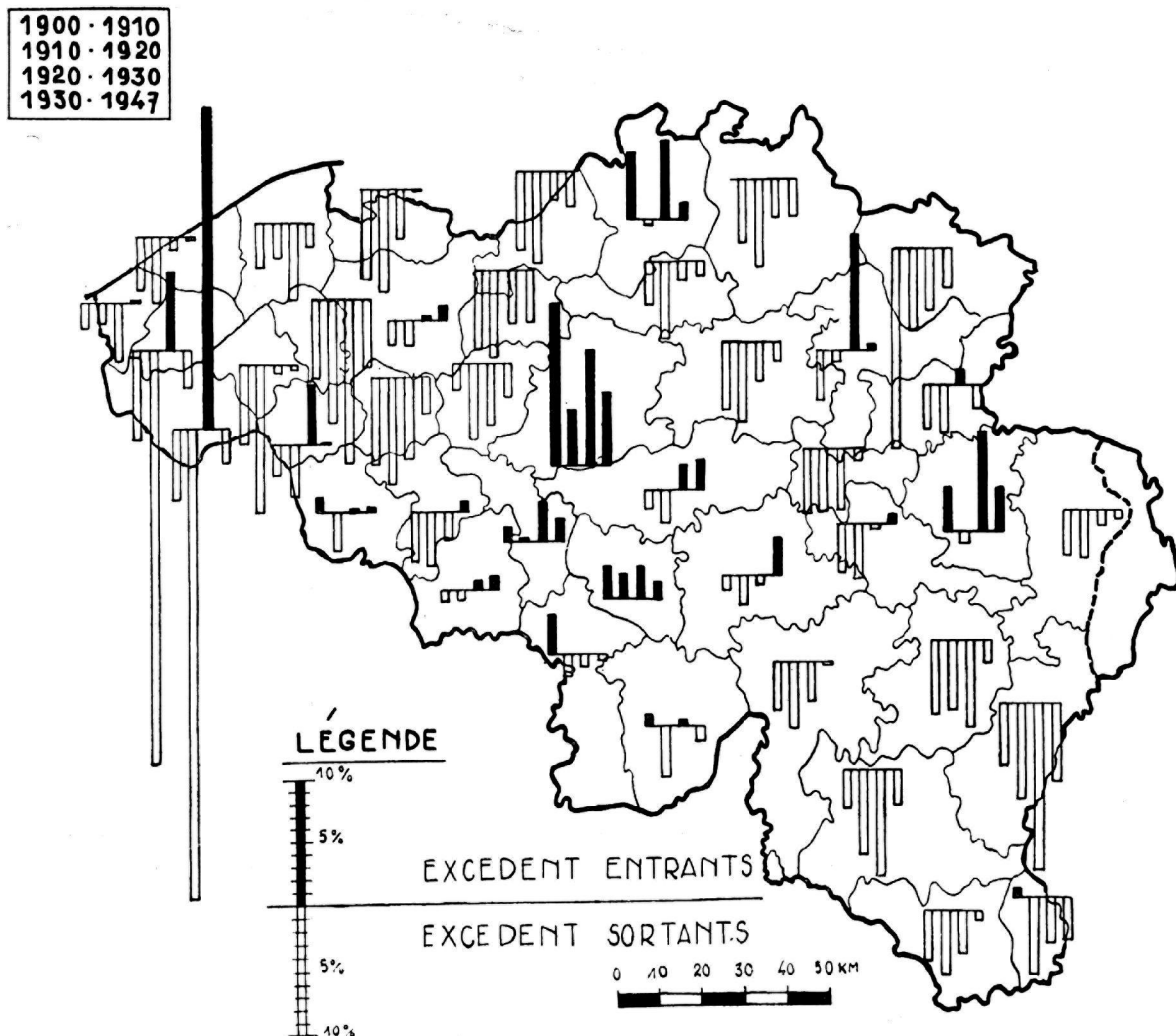


Fig. 3. — Excédents d'« entrants » et de « sortants » par 100 habitants pour les périodes 1900-1910, 1910-1920, 1920-1930, 1930-1947. — Répartition par arrondissement.
Extrait de O. Tulippe. Le vieillissement..., fig. 32.

E. VANDERVELDE constate qu'au cours de la seule période décennale de 1890 à 1900 les arrondissements industriels avaient absorbé 100 000 habitants des régions rurales (1).

Heureusement à partir de 1890 l'exode définitif va être fortement freiné par un accroissement considérable d'ouvriers itinérants utilisant les abonnements à tarifs réduits pour six ou sept déplacements — voyage aller et retour par jour — par semaine.

En 1890, 987 168 abonnements avaient été délivrés, en 1900 le nombre de billets distribués était monté à 3 432 938, soit une augmentation de 348 % (2). Les ouvriers d'industrie restant domiciliés à la campagne formèrent rapidement un groupe important dans le pays.

(1) E. VANDERVELDE. — *L'exode rural*, p. 124.

(2) E. MAHAIM. — *Les abonnements d'ouvriers*, p. 34.

Il faut noter que le nombre d'ouvriers voyageant régulièrement toute l'année était réduit à cette époque. La plupart alternaient des périodes de travail aux champs avec du travail à la mine ou à l'usine. La distance parcourue se situant à une moyenne de 50 à 60 km, ce qui représentait un éloignement horaire de deux heures environ, soit de trois à quatre heures de déplacement journalier. Mais bon nombre d'ouvriers qui de Flandre allaient travailler dans les charbonnages et les usines métallurgiques de Charleroi passaient quotidiennement six heures et plus en train.

Si toutes les professions étaient représentées dans la masse des migrants alternants, les ouvriers d'usine arrivaient en tête avec 30 % sur l'ensemble. Nous allons voir que cette extrême mobilité de la main-d'œuvre industrielle rend compte pour une bonne part de l'évolution démographique de la zone de Haine-Sambre-Meuse entre 1880-1910.

On y note le fait, assez curieux à priori, d'un accroissement moindre de la population de la région qu'au cours de la période précédente. Pourtant ce n'est pas à une stagnation des activités industrielles qu'il faudrait l'attribuer. Au contraire, dans l'industrie lourde comme dans toutes les branches d'industries secondaires liées au combustible et au fer, de même que dans l'industrie textile de la région verviétoise et dans les fabrications de produits de consommation divers, il y a eu progrès continu. Augmentation aussi dans toutes les activités du transport employant une main-d'œuvre toujours plus abondante. C'est que la mobilité ouvrière entraînant une dissociation entre lieu de travail et commune de résidence se fit à l'avantage démographique des campagnes, en restreignant un exode massif vers les centres urbains et industriels.

2° *L'axe des agglomérations bruxelloise et anversoise.* — Ici les taux de très fortes augmentations dépassant les 100 % se sont maintenus et la zone en expansion s'est élargie. Elle s'est aussi étirée le long du canal de Charleroi à Bruxelles et du canal de Bruxelles au Rupel. Pour ce qui concerne les deux villes on assiste au phénomène bien connu et caractéristique au cours du siècle de toutes les métropoles politiques et capitales économiques : la croissance de leur zone banlieusarde.

Dans vingt-cinq communes en périphérie de Bruxelles le chiffre de la population a augmenté de plus de 100 % ou même dépassé largement ce taux : Auderghem arrive à 208 %, Jette à 214 %, Woluwe-Saint-Pierre à 225 %, Woluwe-Saint-Lambert à 435 %, Forest à 479 %.

Par la multiplication des moyens de transport interurbains et leur rapidité le rayon d'influence urbaine pénètre toujours plus avant dans les campagnes. De contacts superficiels d'abord les relations entre villes-campagnes s'intensifient et lorsque les occasions de travail ne s'offrent plus aux jeunes campagnards ceux-ci n'éprouvent plus aucun regret à abandonner le village pour la vie et les occupations en ville.

En ces années de fin et de début de siècle les activités urbaines multiples de l'agglomération bruxelloise ont connu des progrès extraordinaires. Elle est aussi nœud de trafic, carrefour où se croisent plusieurs lignes du réseau national et international des chemins de fer. Par le canal de Willebroek elle communique avec le grand débouché maritime d'Anvers et par le canal de Charleroi la capitale est en liaison avec le bassin charbonnier-métallurgique, c'est-à-dire avec l'hinterland industriel du pays.

Du fait d'un accroissement continu de population l'agglomération devient centre de consommation et de productions les plus diverses; produits alimentaires : farine, bière, conserves, objets d'habillement et d'ameublement : filatures et tissages, ateliers de confection, fabriques de chaussures, fabriques de meubles, d'objets ménagers. Puis aussi fabrication de tous objets de luxe achetés par une bourgeoisie capitaliste disposant d'énormes ressources.

Enfin, Bruxelles capitale administrative dont les services augmentaient en proportion de la montée du nombre d'habitants du pays, occupait une forte population de fonctionnaires et quoique un grand nombre de ceux-ci étaient migrants-journaliers, beaucoup d'employés se fixèrent avec leur famille dans les faubourgs de la ville. Toutefois la commune même de Bruxelles n'a pas échappé au phénomène urbain de l'« évolution de la city ». Au milieu de sa banlieue dont les chiffres d'augmentation dépassent plus de 100 %, elle n'arrive même pas à 10 %; 8,9 seulement. Comme à Londres, comme à Paris, le centre de la ville s'est vidé d'une partie de ses habitants, de plusieurs de ses fonctions industrielles pour ne maintenir que des travailleurs non résidant et développer ses fonctions urbaines tertiaires, cas d'évolution classique de toutes les grandes villes du dernier siècle.

Dans quelles conditions a eu lieu la croissance de l'agglomération bruxelloise entre 1880-1910 ?

Il ne faudrait pas chercher dans un accroissement naturel l'explication de la courbe démographique ascendante de la capitale et de ses banlieues. L'excédent des naissances sur les décès pour l'ensemble de l'arrondissement commence à fléchir sérieusement dès l'époque étudiée : 7,15 ‰ en 1890, encore 10,11 ‰ en 1900 mais déjà plus que 6,09 ‰ en 1910. Aussi est-ce par excédent des « entrants » sur les « sortants » que les gros taux d'augmentation ont pu s'établir.

Figure 3 donne un pourcentage de près de 14 % d'excédent pour la période 1900-1910.

Dans cette évolution démographique de l'agglomération de Bruxelles en fin et début de siècle on constate qu'elle a répondu aux mêmes tendances que la plupart des métropoles de l'époque : fort appel du dehors, fléchissement de l'accroissement naturel, formation d'une « city ». Nous allons retrouver des conditions identiques à Anvers.

La ville portuaire, Anvers, avec sa banlieue arrive à l'apogée du pourcentage d'augmentation de sa population au cours des années 1880-1910. Dans six communes le taux d'augmentation dépasse 100%; Berchem 223 %, Borgerhout 143 %. Deurne 134 %, Hoboken 307 % Merksem 249 %, Zwijndrecht 120 %. A Anvers-commune l'accroissement n'a été que de 78 %.

Sans doute possible la condition première de cette situation tient à l'importance des fonctions portuaires. Or entre 1880 et 1910 le trafic a augmenté au coefficient de quatre : 3 063 825 tonnes en 1880, 12 688 124 tonnes en 1910. Cela suppose l'emploi d'une main-d'œuvre considérable pour assurer un bon fonctionnement des opérations portuaires aussi nombreuses que variées. Plusieurs milliers de dockers s'y occupent.

Anvers n'est pas un port industriel en ce sens que des fabriques et des usines ne se situent pas le long des quais ou à l'intérieur de l'enceinte portuaire. L'usine de montage d'automobiles et des raffineries de pétrole n'y sont installées que depuis peu d'années. Mais beaucoup d'industries de l'agglomération anversoise travaillent pour le port ou par le port.

Chantiers de constructions navales, ateliers de constructions de machines et de chaudières, fabriques pour la transformation de matières premières importées : torréfaction de café, biscuiteries, minoteries, distilleries, huileries, savonneries, fabriques de conserves et de cigares. Il ne faudrait pas oublier la taille du diamant qui occupe plusieurs milliers d'ouvriers. Comme chef-lieu de province, Anvers a aussi des fonctions administratives développées et occupe donc une forte population d'employés. Par toutes ces activités en expansion on explique aisément le développement démographique de la zone anversoise en une trentaine d'années.

Contrairement à ce que nous avons vu pour Bruxelles, l'agglomération d'Anvers a bénéficié d'un notable excédent de naissances sur les décès : 13,79 ‰ en 1890, 14,46 ‰ en 1900 et encore 11,67 ‰ en 1910, taux très supérieurs à la moyenne du pays qui ne se situe qu'aux

environs de 9 ‰. Nous n'avons pas à faire ici l'analyse de ce comportement démographique; il nous suffit d'en constater les effets sur un aspect géographique de la démographie.

La campagne aussi a participé à la formation de l'agglomération anversoise; dans l'arrondissement l'excédent des « entrants » sur les « sortants » se situe à 6 ‰ (fig. 3). Mais comme c'est une moyenne le taux doit être beaucoup plus élevé dans la banlieue immédiate. Comme à Bruxelles, Anvers-commune subit l'atteinte de décentralisation démographique; de 91,1 % d'augmentation pour la première période le taux a fléchi à 78 % en 1910.

Entre Bruxelles et Anvers une large soudure de population dense s'est établie le long du canal. Le fait se passe de commentaire. Grâce à la voie de navigation semi-maritime en relation directe avec le grand port, une zone fortement industrialisée a pu se développer et faire naître des concentrations de population.

Une situation semblable se retrouve au sud de Bruxelles le long du canal de Charleroi. Voie d'eau de trafic beaucoup moins important certes puisqu'il a fallu attendre jusqu'à nos jours pour sa mise au gabarit à 1 350 tonnes. Mais tout de même un gabarit de 600 tonnes pouvait déjà satisfaire l'industrie moyenne tributaire de la zone houillère pour son approvisionnement en combustible et pour l'écoulement de sa production. Si l'origine des Forges de Clabecq n'a rien à voir avec la voie d'eau, elles furent créées en 1750, bien longtemps avant le creusement du canal, celui-ci une fois entré en fonction offrit des avantages pour l'extension des activités métallurgiques. A noter cependant que les Forges de Clabecq confient beaucoup plus de leur trafic aux chemins de fer qu'à la voie d'eau (1).

3° *La Campine*. — Sur la carte des mouvements de la population entre 1880 et 1910 le nord-est du pays, la Campine attire l'attention pour sa tache rouge homogène d'accroissement démographique considérable. Deux provinces, Anvers et Limbourg, couvrent à peu près la totalité de la région. Pour Anvers toutes les communes, soit 152, sont en augmentation; au Limbourg 10 communes seulement sur un total de 206 accusent une diminution. Elles se situent toutes dans la partie sud de la province qui n'est déjà plus la Campine. Pour l'ensemble des deux provinces 19 communes ont dépassé le taux de 100 % d'augmentation, 46 le taux de 50 %.

Constatons immédiatement que nous nous trouvons dans une région de taux de natalité très élevé (Pl. 25 *Atlas National*). Le chiffre de plus de 35 ‰ par commune est fréquent. Le Limbourg a toujours été connu pour ses familles nombreuses; encore au début du siècle les familles comptant huit à dix enfants n'étaient pas rares. Par ailleurs la mortalité se situait vers 1900 à une moyenne de 20 à 25 ‰. Il restait par conséquent un excédent appréciable du peuplement local.

TABLEAU 5. — *Accroissement naturel de la population de la Campine (‰/100)*.

Arrondissement	1890	1900	1910
Turnhout	15,98	17,63	21,42
Hasselt	8,35	12,41	17,88
Maaseik.	10,45	16,05	21,32
Tongres.	7,60	9,88	14,23

D'où cette population en forte expansion pouvait-elle tirer sa subsistance ? Il faut distinguer ici entre population agricole et population industrielle de résidence rurale.

(1) K. BOUVET. — *Le transport des matières premières sidérurgiques*. Mémoire, 1959. Manuscrit déposé à l'Institut Géographique Paul Michotte. Université de Louvain.

a) *Développement de la population rurale* — On le sait bien, les campagnes campinoises ne sont pas particulièrement productives. Des sables tertiaires grossiers, des dunes continentales, une couche épaisse de cailloutis du cône alluvial de la Meuse, un sol podzolique, un climat rude, autant de conditions naturelles qui ne se prêtent pas à une agriculture de produits riches et abondants. Au siècle dernier on y pratiquait encore une agriculture de subsistance et le régime alimentaire était à base de farine de seigle et de pommes de terre. L'élevage à l'étable d'un bétail étique et mal soigné visait en premier lieu la production de fumier provenant de la macération au cours de longs mois d'hiver et d'été de litières de bruyères entassées dans une étable creusée en contrebas du niveau de la rue (potstal).

Le sort des paysans campinois avait retenu l'attention du gouvernement dès les premières années de notre indépendance. Dans cette contrée dépourvue d'industries, des canaux furent creusés dans le but de venir en aide à l'agriculture; ils devaient alimenter un système de rigoles d'irrigation et faciliter l'importation d'engrais par Anvers. Vers le milieu du siècle dernier la pénurie de terrains de labour se fit sentir et les jeunes ménages rencontrèrent beaucoup de mal à trouver un lopin de terre leur permettant de se constituer des moyens de subsistance. Pour pallier cette situation une loi fut décrétée en 1847, obligeant les détenteurs de propriétés communales : landes, forêts, terrains en friche, de céder à bon compte des parcelles de manière à étendre les superficies cultivées et par le fait même à pourvoir à l'alimentation d'une population en croissance.

Avec le développement des transports par chemin de fer d'autres moyens de subsistance s'offrirent aux agriculteurs campinois notamment : les migrations saisonnières pour lesquelles la Campine constituait un grand réservoir de main-d'œuvre. Trois fois par an des milliers d'ouvriers et même de petits cultivateurs s'engageaient en Hesbaye et en Wallonie pour les travaux agricoles. Dans ces régions limoneuses, les cultures riches de betteraves sucrières et de froment avaient des besoins en main-d'œuvre supplémentaire à trois périodes : au printemps pour le nettoyage des champs de betteraves et le démariage des jeunes plantes, en été au moment des moissons et de l'engrangement des céréales, enfin en octobre pour l'arrachage des betteraves sucrières. Les périodes de travail et de récoltes se présentaient avec un certain décalage sur les périodes de travail aux champs en Campine, cela du fait d'un retard de quelques semaines des périodes de maturation dû au climat campinois relativement rude. Hesbaye et Campine constituaient en quelque sorte des régions complémentaires de travail rural.

L'absence de ces travailleurs saisonniers, appelés « aoûteurs », s'étendait à chaque départ sur quatre à six semaines environ. Leurs dépenses au dehors étaient des plus modestes; ils couchaient dans la grange de la ferme où ils travaillaient, de chez eux ils avaient emporté du pain de seigle et du saindoux; le fermier employeur fournissait souvent un supplément de nourriture. Grâce aux économies ainsi réalisées, l'ouvrier saisonnier rapportait au foyer un pécule appréciable. Certains même parvenaient après quelques années de dur labeur et de privations à devenir propriétaire de leur petite exploitation en Campine, condition de leur enracinement dans la contrée. Avant la première guerre mondiale le fermage était plutôt rare en Campine; le faible rapport des terres ne favorisait pas une spéculation capitaliste. Aussi le paupérisme y sévissait beaucoup moins qu'en Flandre.

b) *Développement d'une population industrielle en Campine*. — Si nous localisons les plus fortes augmentations de densités de population campinoise entre 1880 et 1910, on établit leur liaison avec le réseau des canaux. Neerpelt, Overpelt, Lommel, Bocholt, Kaulille, Mol, communes avec un taux de plus de 100 % d'augmentation ou dépassant largement les 50 % d'augmentation se trouvent le long du Zuid-Willemsvaart; Beerse, Merckxplas, Rijckevorsel, Sint-Lenaarts avec plus de 100 % d'augmentation sur le canal de Turnhout; Herenthals, Wijnegem sur l'ancien canal de jonction Meuse-Escaut (avant l'aménagement du canal

Albert). Plusieurs raisons expliquent le développement industriel le long des canaux campinois dont le but premier avait été une aide à l'agriculture.

Des industries insalubres, celle du zinc par exemple, qui eut à importer son minerai lorsque les gisements de l'est du pays, Moresnet, La Calamine commencèrent à s'épuiser et des industries dangereuses fabriquant des explosifs trouvèrent en Campine de vastes espaces très faiblement habités, près des canaux, localisation de choix pour ce genre de production et, détail non négligeable, les valeurs foncières grevaient fort peu les frais d'investissement.

A Mol ce fut la présence de matière première, des sables pliocènes très purs, qui furent à l'origine de l'installation d'une verrerie mécanique dans cette commune et sur le canal d'embranchement de Turnhout, cette ville étant elle-même un centre industriel très peuplé, réputé pour ses papeteries.

Tout en figurant comme région faiblement habitée en 1880 et 1900, la densité oscillant autour de 50 habitants par km² (Pl. 25 de l'*Atlas de Belgique*), la Campine se plaçait au premier rang dans l'expansion démographique régionale du pays.

4° *La Flandre*. — Dans leur ensemble les communes de la Flandre présentent des chiffres d'augmentation de leur population. Les accroissements les plus élevés s'échelonnent le long du littoral où dans six communes, le pourcentage dépasse 100 % : Blankenberghe 101 %, Knokke 104 %, Ostende 119 %, Heist 168 %, Wenduine 173 %, et Middelkerke 248 %.

En ce début de siècle l'essor industriel avait créé un bien-être général pour beaucoup de Belges mais l'ère de l'automobilisme n'était pas encore ouverte et c'est dans le pays que la bourgeoisie passait les vacances. Le rivage de la mer du Nord avec ses belles plages de sable fin, la fraîcheur de ses journées d'été connaissait une vogue grandissante. Gens de métier, boutiquiers, locateurs d'immeubles et d'appartements s'y installèrent à demeure subsistant en morte-saison sur les gros bénéfices réalisés au cours de la période d'affluence des estivants. Dans toutes ces communes l'augmentation de la population provenait pour à peu près la moitié du dehors, à Middelkerke et à Wenduine le chiffre des personnes nées dans une autre commune atteignait 50 % et 54 %, preuve d'une immigration intense attirée par des possibilités nouvelles d'occupations lucratives.

A l'intérieur de la plaine quelques localités ont connu un important développement industriel, notamment les banlieues de Gand et de Bruges et les centres textiles de la vallée de la Lys. Gentbrugge avait vu sa population s'accroître de 219 % dont 66 % provenait du dehors.

Enfin dans les campagnes la crise agricole du milieu du siècle était partiellement résorbée vers 1900 et un grand nombre de petites industries rurales s'implantèrent un peu partout : fabriques de produits chimiques, travaux des métaux, fabriques dépendant des industries textiles; bonneteries, vêtements; fabriques de produits alimentaires : minoteries, brasseries, huileries.

Les effets des trains-ouvriers commencèrent aussi à se faire sentir sur la mobilité ouvrière du plat pays en ce début de siècle. Les zones charbonnières de Mons et de Charleroi exercèrent une puissante attraction sur les disponibilités de main-d'œuvre en Flandre où la moyenne de densité de population s'établissait entre 200 à 300 habitants/km². Ces chiffres témoignent d'un genre de vie mixte, mi-rural, mi-industriel et dans le groupe des ouvriers de l'industrie un bon nombre sont des migrants alternants de résidence rurale.

5° *La Haute Ardenne*. — Les communes rurales des hautes croupes ardennaises vivent en cette période de 1880 à 1910 leurs dernières années de démographie saine avec des accroissements de population pouvant atteindre 50 %.

Quoique en 1910 déjà le taux de natalité ait diminué sur le chiffre de 1880, il reste élevé dans de nombreuses communes, entre 20 et 25 naissances pour 1 000 habitants; la mortalité se situe aux environs de 15 décès pour 1 000 habitants laissant un excédent de population locale.

TABLEAU 6. — *Accroissement naturel de la population en ‰.*

Arrondissement	1890	1900	1910
Arlon.	7,28	9,13	9,67
Bastogne	8,28	7,33	12,57
Neufchâteau	5,53	6,70	8,06

Dans cette Ardenne pauvre, dépourvue d'industries, n'était-ce pas une situation de surpeuplement ? On peut répondre par la négative. Avec un certain retard sur sa date de promulgation, la loi de 1847 sur le défrichement et la mise en culture des terrains en friche commençait à sortir ses bons effets au profit d'une population agricole en expansion. Grâce à l'emploi d'engrais chimiques importés maintenant par chemin de fer, des terrains occupés par des vaines pâtures, des broussailles et ceux où on pratiquait encore la culture sur brûlis, l'écobuage, furent transformés en champs labourés se couvrant de moissons. Cette transformation de la technique agricole utilisait une main-d'œuvre plus abondante et parvenait à nourrir un plus grand nombre de bouches. Les produits de l'élevage pratiqué sur les communaux représentaient aussi un bon rapport soit comme vivres pour la famille soit comme marchandises écoulées sur les marchés de la contrée.

En morte-saison l'exploitation du bois dans les grandes forêts de la région mettait au travail bon nombre d'agriculteurs; l'écorce des chênes alimentait de petites tanneries et on faisait le commerce de bois.

Dans plusieurs communes aussi on tirait profit de l'exploitation de quelques carrières ou de la petite industrie. Partout où le sous-sol fournissait des matériaux de construction : phyllades, quartzites, quartzophyllades, les habitants des communes jouissaient du droit de prendre dans la carrière banale ce qui était nécessaire à la construction des maisons. Par tradition les villageois s'entraidaient dans l'exploitation du matériau et aussi dans la construction de l'habitation du voisin. Certaines carrières procuraient même des produits commerciaux, tels les schistes ardoisiers, des moellons de quartzophyllade et ce fameux coticule du Salmien, phyllade jaunâtre métamorphique renfermant une quantité de grenats qui lui assurent une grande dureté de là son emploi comme pierre à rasoir. On l'exploite notamment à Vieilsalm, Bihain et Ottre.

Seules les petites forges de jadis si actives quand elles utilisaient le charbon de bois et l'énergie fournie par les petits ruisseaux torrentiels, le minerai étant importé, avaient dû céder devant la concurrence victorieuse de la sidérurgie employant la houille.

On le voit, l'Ardenne du XIX^e siècle ne manquait pas de ressources pour une population vivant en régime autarcique de subsistance. Les progrès techniques et de la science appliquée lui valurent à la fin du siècle des augmentations sensibles des taux de rendement des produits agricoles.

Il faut encore signaler à la frontière de la province de Luxembourg les communes travaillant dans les hauts fourneaux le minerai de fer, la *minette*, exploité dans la côte bajocienne; à Athus notamment l'augmentation avait été de 190 %.

A tout considérer les années entre 1880-1910 furent pour l'ensemble du pays une période de grand essor économique et de prospérité générale qui se reflètent dans son apogée démographique (*fig. 2*).

Et pourtant de ce sommet on aperçoit déjà les signes d'un déclin qui se prépare. En 1840 le pays avait atteint son taux le plus élevé de natalité avec 34,06 naissances par 1 000 habitants (1); depuis 1850 ce taux n'avait subi que de légères fluctuations oscillant autour de 30 ‰. Mais à partir de 1876 les statistiques ne font plus connaître que des chiffres en recul d'année en année; en 1910 on n'arrivait plus qu'à 23,68 ‰, c'est-à-dire une diminution de près de 10 ‰. Parallèlement le taux de mortalité était tombé aussi mais dans de moindres proportions, de 21,89 à 14,47, donc une régression de 7,42 ‰ seulement. L'analyse des statistiques conduit à une autre constatation, notamment que les taux de natalité les plus bas se situent dans les provinces et les centres urbains où l'augmentation de la population a été la plus forte.

TABLEAU 7. — Période 1880-1910.

Provinces	Augmentation de la population en ‰	Diminution du taux de natalité en ‰
Anvers	40,4	7,1
Brabant.	33,0	11,0
Hainaut.	20,6	8,1
Liège.	25,0	11,1

L'agglomération de Bruxelles avec une augmentation de plus de 100 % a un taux de natalité en 1910 de 17,6 ‰ le plus bas de toutes les grandes capitales européennes (2).

D'où venaient dès lors les contingents d'accroissement de la population ? Très peu par immigration étrangère. Sur sa population totale la province d'Anvers ne comptait que 4,2 % d'étrangers, le Brabant 3,7 %, le Hainaut 2,3 % et Liège 3,4 %. De sorte qu'on arrive à la conclusion que les zones de forte expansion démographique ont été nourries par des déplacements intérieurs de la population nationale.

b) Les régressions.

1° *La régression hennuyère du nord.* — Deux arrondissements ont particulièrement souffert de dépression, ceux d'Ath et de Tournai; dans le premier 53 communes sur 64 ont vu leur population diminuée, dans le second 45 sur un total de 89. Dans chacun des deux arrondissements deux communes restèrent stationnaires.

On se trouve ici dans une région qu'on a appelée Tournaisis, aux limites très floues, ayant englobé historiquement une partie française. Avec Tournai comme centre la région a connu jadis une situation brillante grâce à de nombreuses activités commerciales et industrielles. Rappelons que la ville, la plus ancienne du pays avec Tongres, se trouvait sur la grande voie romaine allant vers Bavai. Aménagée sur la crête de partage d'eau entre bassin de la Meuse et bassin de l'Escaut, cette voie est restée longtemps une artère de trafic international; elle coupait la voie fluviale de l'Escaut, navigable spontanément.

Dès l'occupation romaine l'industrie textile y était florissante. Au Moyen Age elle a participé à la prospérité des Flandres; les tapis de Tournai connurent une grande renommée.

(1) *Démographie de la Belgique*, p. 35.

(2) A. VERMERSCH. — *Le problème de la natalité en Belgique*, p. 23.

La « pierre de Tournai », le calcaire carbonifère, fut exploitée intensément depuis des temps reculés comme matériau de construction. Le Château des Comtes à Gand est en moellons calcaires amenés par l'Escaut. On l'emploie pour la fabrication de chaux hydraulique, de ciments naturels et de ciments portland artificiels. Tournai a fabriqué des porcelaines fines, du cuivre et a travaillé les métaux.

Les campagnes environnantes au sol sablo-limoneux se prêtent à une agriculture de produits riches : betteraves sucrières et froment et à la culture du lin. Dans ces conditions comment expliquer le fléchissement démographique de la région à un moment de notre histoire nationale où la courbe de l'expansion de la population tendait vers son point culminant ?

Une cause première du déclin de la région tournaisienne nous semble liée au fait historico-politique du tracé de la frontière de 1830. Par cet acte arbitraire la région est coupée de sa zone économique qui se situait en France. Un système douanier compliqué, des droits de sortie élevés, la concurrence des voisins pesèrent lourdement sur l'économie régionale dont les activités devaient périlcliter à la longue.

Du côté national Tournai et sa région se trouvent dans une situation excentrique, mal desservie de surcroît par des voies de communication. L'Escaut et les canaux de la région n'assurent qu'un transport de faible tonnage, 300 tonnes ou un peu plus. A l'intérieur d'un triangle qui a Tournai, Hal, Mons comme sommets et englobe la région considérée le réseau des chemins de fer est moins dense. Autant de conditions, parmi d'autres, qui ne favorisèrent pas le développement industriel alors qu'il gagnait tant d'autres régions du pays il y a un demi-siècle. On a aussi dénoncé un certain désintéressement de la classe dirigeante, son manque d'initiative à chercher des remèdes à l'économie défailante du Tournaisis.

Quoiqu'il en soit le surplus de la main-d'œuvre agricole n'a pas trouvé dans son milieu proche des occupations et des moyens de subsistance.

Par ailleurs il faut noter que du fait des mauvaises communications la mobilité de la main-d'œuvre n'a guère pu s'orienter vers les centres industriels du sud. Des cartes de mouvements centripètes vers les zones houillères du Centre et de Charleroi (1) font apparaître des déplacements pour le moins inattendus. De très nombreux ouvriers viennent des environs de Grammont, d'Alost, de Termonde, de Gand, de Deynze, de Thielt, voire même de Bruges, c'est-à-dire d'une distance de plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de travail. En 1910 cela représentait plusieurs heures de voyage journallement. Du Tournaisis même, à proximité du Boringe et de Charleroi à peine quelques unités de travailleurs se rendent dans la zone industrielle.

Or, l'évolution agricole des campagnes des environs de Tournai et d'Ath poussait précisément à une accentuation du chômage de la main-d'œuvre rurale. Sur ces terres limoneuses la culture du froment avait tenu une place importante.

Suite à la crise céréalière de grandes superficies jadis consacrées aux emblavures de froment se transformèrent en prairies libérant une partie du personnel salarié permanent des grandes fermes. Celles-ci d'étendues plus vastes que dans la plaine sablo-argileuse de la Flandre mécanisèrent petit à petit le travail rendant la vie difficile aux familles exploitant moins de 5 ha dont les hommes ne trouvèrent plus à s'embaucher temporairement sur place. Quel pouvait être le remède à de pareilles conditions, de difficultés économiques, industrielles et agricoles ? Un seul : l'émigration définitive.

Il ne faut pas songer à suivre les destinations de ces émigrations; les données statistiques manquent pour un tel travail. On peut admettre néanmoins qu'une partie de la population en

(1) *Revue du Conseil Economique Wallon*, Liège, 1956, n° 21, p. 17 et n° 22, p. 34.

quête d'occupation allait grossir la masse des ouvriers de la mine, du haut fourneau et des nombreuses industries tributaires du combustible, de la fonte et de l'acier, concentrées dans le sillon Haine-Sambre-Meuse.

A proximité de la région existait un autre foyer de fortes activités industrielles qui devait exercer son influence tentaculaire; Lille et sa région textile de Roubaix et Tourcoing. A quelques kilomètres de la frontière, pas plus d'une vingtaine, la région est desservie par une ligne de chemins de fer internationale passant par Ath et Tournai; cette zone au parler français a dû attirer fortement la population wallonne du Tournaisis. On ne peut pas affirmer pourtant que l'émigration a sensiblement affaibli la population hennuyère, comme le montre la figure 3. Les déplacements de population dans les arrondissements de Tournai et d'Ath n'ont jamais connu des proportions élevées.

En consultant les statistiques on découvre ce qui a dû contribuer essentiellement au fléchissement démographique de la région : la dénatalité. En 1880, le nombre de naissances de droit dans l'arrondissement d'Ath avait été de 23,4 pour 1 000 habitants; en 1910 le taux n'était plus que de 16,6 ‰; il était le plus bas de toute la Belgique. A Tournai les taux se situaient entre 25 ‰ en 1880 et 18 ‰ en 1910, ce qui plaçait l'arrondissement au quatrième rang du bas des 41 arrondissements du pays.

C'est encore dans ces deux arrondissements que l'accroissement naturel était le plus bas. Ils n'étaient rejoints que par l'arrondissement de Philippeville.

TABLEAU 8. — *Accroissement naturel pour 1 000 habitants.*

Arrondissements	1890	1900	1910
Ath	1,63	1,42	1,10
Tournai.	2,10	2,78	2,22

Ce coin du pays mériterait une étude approfondie du problème économique-démographique; dans les pages ici il ne doit être question que de souligner son incidence sur l'aspect géographique des mouvements de population.

2° *Entre hautes Dyle-Gette et Méhaigne.* — A l'est de la bande de forte tension démographique que nous avons située entre la zone industrielle de la Sambre et l'axe du canal de Charleroi à Bruxelles un îlot de communes se présente en tache de diminution au milieu des augmentations; administrativement la zone correspond à une partie de l'arrondissement de Nivelles. Les taux de régression y sont un peu inférieurs à ceux de la région hennuyère.

Economiquement on peut définir la région comme zone agricole de transition entre la Hesbaye et le Brabant, bas plateau de crêtes subhorizontales de partage d'eau au sol limoneux. Ici encore la crise du froment a profondément déséquilibré les conditions d'exploitation du sol. Venant en assolement technique avec la betterave sucrière ces deux cultures avaient de longue date occupé une abondante main-d'œuvre permanente renforcée par des équipes d'ouvriers saisonniers aux moments des grands travaux. Ici aussi comme dans d'autres régions où le froment avait tenu le premier rang dans les emblavures les prairies gagnèrent du terrain sur les champs de blé. La conséquence de cette évolution ne se fit pas attendre : disponibilité de salariés permanents. Malheureusement la région manque d'industries, du moins de grosses industries capables d'absorber un surpeuplement rural. Charleroi attira une bonne partie de la main-d'œuvre laissée en disponibilité par la réforme agricole. La carte des mouvements centripètes de la région de Charleroi montre quelle a été sa force d'attraction sur la campagne

de la Hesbaye occidentale (1). Attraction inégale, notamment, à l'ouest de Jodoigne, à l'est de Gembloux et au nord de Namur où on rencontre précisément les plus grands fléchissements de population. C'est que les communications par chemin de fer avec Charleroi et sa zone industrielle n'étaient pas des plus aisées ni des plus rapides dans ces secteurs.

Bruxelles aussi aurait pu absorber bon nombre d'ouvriers migrants mais de ce côté non plus les déplacements n'étaient guère faciles, au début du siècle. Aussi les conséquences de la situation agricole et des conditions défavorables à des migrations itinérantes ne pouvaient être qu'une émigration définitive d'un surplus de main-d'œuvre agricole. Enfin, quoique moins prononcé que dans le Tournaisis, un fléchissement du taux de natalité renforça les effets de l'exode rural.

En 1880, l'arrondissement de Nivelles figurait parmi les taux les plus bas de natalité avec 27,76 naissances par 1 000 habitants. Onze arrondissements du pays sur un total de quarante et un descendaient en dessous de ce taux. En 1910, le taux de Nivelles n'était plus qu'à 19,76 ‰, gardant son même rang dans la liste des arrondissements. Quant à l'accroissement naturel il n'arrivait qu'à 5,85 ‰ contre 8,80 ‰ pour la moyenne du pays.

3° *Le Condroz*. — Nous retrouvons ici, à peu de chose près, la situation du Brabant oriental-Hesbaye occidentale : évolution de l'agriculture dans le sens d'une extension des prairies aux dépens des céréales dans une proportion plus accentuée même qu'au nord du sillon mosan. Qu'on en juge par les chiffres. Dans la province de Namur, où se situe la plus grande étendue du Condroz, la culture herbagère était passée de 7,82 ha pour 100 ha d'étendue territoriale en 1866 à 12,72 ha pour 100 ha d'étendue territoriale en 1895, chiffre le plus élevé par province (2).

Région dépourvue d'industrie locale, plus éloignée encore des grands centres industriels et sans bonnes communications par chemin de fer vers la zone de l'industrie lourde, l'émigration définitive a pris une grande ampleur au Condroz vidant la campagne d'une partie de sa population. De son côté la dénatalité provoquait déjà de sérieux ravages.

TABLEAU 9. — *Accroissement naturel de la population pour 1 000 habitants.*

Arrondissements	1890	1900	1910
Thuin	4,90	5,42	5,08
Dinant	4,29	4,95	4,99
Philippeville	2,09	1,20	2,73
Marche-en-Famenne	5,25	5,14	6,31

Ces arrondissements correspondent grosso-modo à la zone condrusienne de fléchissement démographique qu'expliquent trois causes principales : transformation de l'agriculture, difficultés de déplacements journaliers, dénatalité.

4° Trois autres groupes de communes doivent retenir un moment l'attention.

La vallée de la Semois d'abord qui depuis notre indépendance demeure en déficit démographique permanent. Géographiquement et économiquement elle s'oriente vers la France, vers le couloir de la Meuse de Charleville, centre de grande activité et vers lequel la conduisent les routes du fond de la vallée; le surplus de sa population émigre de ce côté.

(1) *Revue du Conseil Economique Wallon*, op. cit., n° 21, p. 17.

(2) Ministère de l'Agriculture et des Travaux Publics. — *Recensement Général de 1895, Agriculture, Partie analytique*. Bruxelles 1900, p. 166.

A l'est du pays, le Pays de Herve n'a pas su combler le vide provoqué par la crise de l'industrie textile et par le déclin des diverses industries à domicile dont l'armurerie entre autres, qui occupait jadis beaucoup d'ouvriers. Verviers et la région liégeoise de l'exploitation de la houille, de la métallurgie et d'industries diverses constituent pour une main-d'œuvre sans travail au foyer d'appel puissant et ont donc entraîné l'émigration rurale définitive. De plus, le taux de natalité était tombé de 29,90 ‰ en 1880 à 18,50 ‰ en 1910 dans l'arrondissement de Verviers où se rencontrent la plupart des communes en régression.

Il reste un dernier îlot à signaler parmi les groupes de communes en diminution; il se situe au sud de Furnes-Dixmude, là où la plaine maritime, basse et humide, remonte la vallée de l'Yzer. Jusqu'au début du siècle les polders sont demeurés un milieu insalubre où sévissait la malaria à l'état endémique. En 1880, cette région atteignait le plus haut chiffre de mortalité du pays avec plus de 30 ‰ de décès (Pl. 26, *Atlas de Belgique*). Ici à l'intérieur de la plaine les pertes par décès n'étaient pas compensées par une immigration en masse comme ce fut le cas dans les communes littorales. Aussi malgré un taux de natalité élevé, l'accroissement naturel de la population restait bas; 8,54 ‰ dans l'arrondissement de Dixmude, 9,96 ‰ dans l'arrondissement d'Ypres. Toutefois il faut tenir compte que les villes influencent ces moyennes, alors que dans les campagnes où la population communale ne dépassait pas quelques centaines d'habitants, le taux d'accroissement restait en dessous de ces moyennes. Indépendamment des conditions démographiques générales, la situation économique générale a dû jouer un rôle sur le fléchissement du chiffre de la population. Il y a lieu, en effet, d'attirer encore l'attention sur la localisation des communes en déclin occupant un îlot de terrains tertiaires couverts de limons, émergeant des alluvions marines quaternaires; il s'agit d'un interfluve de plaine d'érosion non atteint par la dernière transgression. Au milieu des terres basses et humides des moeres et de la plaine de l'Yzer, ces hautes terres limoneuses, domaine de grandes fermes et de cultures céréalières avaient été touchées par l'évolution agricole de la fin du siècle: extension des prairies aux dépens des champs de céréales privant ainsi de leur travail et de leur gagne-pain bon nombre d'ouvriers agricoles. Aussi l'exode rural devait dépeupler ces campagnes.

Au cours de 1846-1880 l'expansion de la population s'était étendue pour ainsi dire à l'ensemble du pays. Seule la Flandre avait subi un déclin régional, occasionné par des circonstances particulières et temporaires. Les années 1880-1910 représentent la période de plein épanouissement démographique avec des pourcentages de 10 à 11 % d'accroissement, taux qui se maintiennent pendant une trentaine d'années.

Certes le début du XX^e siècle ne marque pas l'apogée du développement économique du pays; l'immédiat avant-guerre représente toutefois un sommet dans l'ascension de l'industrie moderne. Exploitation houillère et métallurgie ont mis en place des concentrations humaines qui furent elles-mêmes à l'origine de créations économiques de production, de transformation et de transport, toutes activités absorbant des masses considérables de main-d'œuvre, de personnel technique et administratif et de direction. Essor économique et expansion démographique évoluaient parallèlement.

Dans le secteur agricole il en va autrement, plus particulièrement dans les campagnes à l'écart des grandes zones urbaines et industrielles et dans celles qui, faute de moyen de transport, n'ont pas encore attiré l'industrie diffuse à la recherche d'emplacement et de main-d'œuvre bon marché. Dans ces régions le grand remède contre un surpeuplement se soldait normalement par un exode rural; ce fut le cas pour la région hennuyère, le Brabant oriental, le Condroz. Mais déjà au mal d'origine économique s'en ajoutait un autre, plus grave: la baisse de la natalité.

4. LES PERIODES 1910-1930 et 1930-1947.

Une fort grande similitude d'évolution démographique caractérise ces deux périodes qu'il convient de les grouper pour un essai d'explication; nous constaterons des faits identiques aussi bien dans la marche des mouvements que dans les conditions qui les ont influencés. Il n'est pas jusqu'à des événements accidentels, les guerres, qui ont produit leurs effets désastreux sur chacune des deux périodes.

La première chose qui frappe sur les deux cartes c'est assurément la généralisation des diminutions. Pour l'ensemble du pays 1 409 communes sur un total de 2 640 (1), soit 53 %, comptent moins d'habitants en 1930 qu'en 1910; en 1947, 1 330 communes sur un total de 2 670 (2), soit 50 % ont perdu de leurs forces vives en dix-sept ans. Dans 96 communes la population était restée stationnaire. Quand on examine la courbe de la figure 2, on doit reconnaître une situation réellement inquiétante pour le pays. La Campine seule a résisté au dépeuplement ainsi que quelques îlots éparpillés.

Une autre constatation à faire est que non seulement les zones d'augmentation se rétrécissent mais les pourcentages élevés d'augmentation, ceux de plus de 100 %, se raréfient; 16 communes en 1930, contre 5 seulement en 1947.

Il nous faut introduire le commentaire de ces périodes par l'analyse du fléchissement démographique qui l'emporte en ampleur spatiale sur les accroissements.

a) **Les diminutions.** — Une cause accidentelle doit être invoquée en premier lieu : les deux guerres mondiales. De toute évidence, celle de 1914-1918 fut beaucoup plus meurtrière que la seconde; en 1920 la courbe des augmentations était tombée à zéro, exactement à moins de 0,24 %. De rudes combats avaient été livrés au cours des premiers mois des hostilités. La défense de Liège, la résistance des troupes devant Anvers, le massacre de la population de certaines villes et le sac de plusieurs autres avaient été payés d'un lourd tribut en vies humaines. Puis les quatre années de retranchement dans les boues de la plaine de l'Yzer avaient tenu éloignée de leur foyer toute une génération en âge d'assurer la relève démographique du pays.

En Flandre-Occidentale, en pleine région de combats, le nombre de victimes atteignit un chiffre élevé que dépassait cependant celui des familles qui émigrèrent vers la France surtout. Nombreuses furent celles qui ne revinrent plus en Belgique surtout lorsqu'elles avaient réussi à s'installer sur une ferme dans le pays d'immigration.

Il n'y a pas que la Flandre à qui la guerre a enlevé en ces années 1914-1918 une partie de sa substance vitale. A peu près toutes les communes sans exception ont eu des sacrifices à consentir au bouleversement mondial. Il suffit de songer à la multitude des monuments aux morts, portant une longue liste de noms de victimes, érigés dans presque chaque village ou chaque commune, pour évaluer les pertes sanglantes subies par le pays.

D'une façon générale la guerre de 1940-1944 fut moins désastreuse en vies humaines que ne l'avait été la précédente. Les combats sanglants du début s'arrêtèrent assez rapidement. Du contingent des levées de troupes qui eurent lieu dans les premiers jours de mai 1940 une bonne partie de soldats avaient pu regagner leur foyer dans le désordre général qui avait régné au moment de la retraite. Certes un très grand nombre d'hommes rejoignirent les armées alliées stationnées en dehors du pays, mais les pertes que subirent ces groupes courageux n'égalèrent pas ce qu'eut entraîné une mobilisation régulière. Parmi les malheureux emmenés en captivité nombreux furent ceux qui eurent la vie sauve. Malgré tout beaucoup trop encore

(1) Les communes des territoires rédimés n'y sont pas comprises.

(2) Y compris les communes des territoires rédimés.

périrent dans les camps de concentration ou succombèrent aux privations des camps d'internement. Mais alors qu'en 1947, trois années après la fin des hostilités, de très lourdes pertes n'auraient pas encore pu être comblées, la régression démographique n'était pas arrivée aussi loin que pour la période 1910-1920. En 1947 il restait un excédent de 115 919 personnes sur le chiffre de 1939, soit un peu plus de 1 % d'augmentation.

Incontestablement les deux guerres ont fait des hécatombes; elles ne peuvent cependant pas être rendues responsables à elles seules du fléchissement catastrophique de la démographie du pays en ces dernières décennies. Remarquons d'abord que les taux de diminution sont fort mélangés et voisinent ordinairement avec de faibles taux d'augmentation. On ne relève pas, à proprement parler, à quelques exceptions près, des zones homogènes de forte ou faible régression. Les cinq groupes formant l'échelle des diminutions se rencontrent partout où il y a fléchissement mais avec des taux variables d'une commune à la voisine.

Il faut y voir le signe de la cause essentielle de la régression démographique en Belgique : la dénatalité. Elle fournit sans doute la raison de l'inégalité locale du fait. Dès le début du siècle démographes et économistes ont dénoncé le mal en progrès; à l'heure actuelle il leur inspire les plus sérieuses inquiétudes (1).

1° *Fléchissement démographique de la Wallonie.* — La Wallonie a pris la tête du mouvement de régression de la population en Belgique. En gros la Wallonie correspond aux provinces de Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur, plus une centaine de communes du sud du Brabant et une dizaine du Limbourg. Jusque vers 1900 le taux de natalité y oscillait autour de 20 naissances par 1 000 habitants. Depuis le début du siècle on peut parler d'une chute vertigineuse de ce taux.

Taux de natalité wallons (2).

1900	1920	1930	1936	1950	1954
24,03	19,32	15,51	11,65	15,87	15,65

Avec le dernier chiffre de 1954 les provinces wallonnes de Belgique se placent au dernier rang des pays de l'Europe, au même taux que la Grande-Bretagne et l'Allemagne dont la situation tient encore en partie aux séquelles de la guerre. Mettons en regard de ces chiffres de natalité, les taux de mortalité.

Taux de mortalité wallons (3).

1920	1930	1934	1945	1946	1954
14,05	13,71	12,95	16,66	15,38	14,08

Le chiffre de 14,08 décès par 1 000 habitants arrive tout au haut des taux de mortalité pour divers pays du monde. Il est le double du taux aux Pays-Bas, 7,5, et supérieur au taux moyen pour l'ensemble de la Belgique, 11,9.

(1) Rev. Cercle Economique Wallon : *La Wallonie veut vivre*, Liège, 1956, n° 20, pp. 1-30.

(2) Rev. Cercle Economique Wallon, op. cit., p. 3.

(3) Rev. Cercle Economique Wallon, op. cit., p. 4.

L'excédent des naissances sur les décès se situait donc, en 1930, à 1,8. En prenant des moyennes de décès pour les années 1936-1939 (1) et les comparant aux taux de natalité on arrive à un déficit de naissances de 1,83 ! On constate avec soulagement que la situation s'est légèrement améliorée dans l'après-guerre; elle reste précaire néanmoins avec seulement un excédent de 1,57.

Il ne faut pas chercher loin la cause d'une mortalité excessive dont pâtissent les provinces wallonnes; un vieillissement de la population, toutes autres conditions d'hygiène et de progrès médicaux restant égales, entraîne fatalement une forte mortalité. Un tableau fait clairement ressortir les progrès du vieillissement de la population wallonne depuis le début du siècle.

Proportion des personnes âgées de plus de 65 ans par rapport aux jeunes de moins de 20 ans (2).

1900	1910	1920	1930	1947
15,2 %	17,7 %	21,9 %	28,9 %	46,9 %

Dans son étude sur le vieillissement de la population belge, (3) O. TULIPPE illustre l'évolution par un graphique, et en analyse les causes qui se ramènent à trois : natalité, mortalité et migrations des jeunes, d'action respective et d'importance fort variables. Nous n'avons pas à nous arrêter ici aux causes du vieillissement, mais il faut souligner sa répercussion sur la mortalité et par voie de conséquence sur le fléchissement de la population. Or on a constaté que le taux de mortalité est plus accusé chez les vieux que chez les jeunes et que l'accentuation du vieillissement de la population wallonne a entraîné une accentuation de la mortalité dans cette classe d'âge.

Natalité faible, vieillissement et mortalité élevés ne suffisent cependant pas à rendre compte du profond fléchissement de la population des provinces wallonnes; un autre mal a vidé la région de ses forces vives et de son potentiel de peuplement : les sorties définitives de la population rurale active, attirée par les conditions de vie dans les grandes villes et les centres urbains.

Restés isolés dans leurs vallées et sur les plateaux, loin des zones industrielles, ne disposant pas de bons moyens de transport nombreux et rapides, les agriculteurs des provinces du sud du pays restèrent très attachés à leur terre, à leurs habitudes rurales, beaucoup plus longtemps que ceux du nord, par exemple. Les conditions de vie étaient d'ailleurs au XIX^e siècle, moins dures en Ardenne qu'en Flandre; beaucoup de paysans ardennais étaient propriétaires de leurs terres et ils jouissaient d'avantages communaux.

C'est la guerre de 1914-1918 qui fut l'occasion pour beaucoup de jeunes paysans des régions du sud d'entrer en contact avec les ouvriers de l'industrie, ceux-ci leur vantant les avantages du travail à la fabrique et à l'usine et les agréments de la vie à la ville. Les perturbations économiques de l'après-guerre en accentuant la disproportion entre salaires industriels et salaires agricoles, s'établissant du simple au double, amenèrent la jeunesse rurale à l'abandon du travail de la ferme pour le travail à l'usine et à la fabrique. Dans le domaine de l'économie rurale l'évolution des techniques dans le sens d'une rationalisation de l'exploitation

(1) *Démographie de la Belgique, 1921-1939*, tableaux 150bis et 151bis.

(2) *Rev. Cercle Economique Wallon*, op. cit., p. 5.

(3) O. TULIPPE. — *Le vieillissement de la population belge*, fig. 20 et p. 35.

agricole par développement de l'élevage aux dépens de la culture des céréales influa aussi fortement sur le mouvement des « sorties », avec les conséquences que l'on sait sur le fléchissement démographique des campagnes wallonnes.

Enfin l'élévation du niveau d'instruction des enfants villageois vint renforcer l'exode rural. Les mieux doués de classe prolongèrent leur scolarité au delà de l'enseignement primaire par des études moyennes, ou même quelquefois par des études d'humanité dans les écoles du degré moyen des petites villes de la région. Le diplôme d'étude secondaire donna accès à des fonctions diverses : employés de bureaux et de magasins, secrétaires d'administrations. Plusieurs villageois s'installèrent comme boutiquiers dans les villes. Puis dans l'entre-deux-guerres la formation professionnelle connut une vogue considérable et des spécialistes électriciens, mécaniciens, automobilistes allèrent s'établir là où leur profession trouverait le plus de chance d'une bonne rémunération, c'est-à-dire dans les villes et les centres industriels. Il n'est pas jusqu'aux jeunes femmes qui engagèrent leur mari à l'abandon du village; elles répugnèrent de plus en plus aux besognes astreignantes et malpropres de la ferme; le travail en ville était plus rémunérateur pour elles tout en leur laissant plus de liberté et les moyens de se payer des plaisirs que le village ne pouvait pas leur dispenser.

Tous les arrondissements d'économie rurale de la Wallonie perdirent après 1900 une forte population par « sorties » (*fig. 3*) (1). Moins abondantes en chiffres absolus que dans les provinces du nord, parce que provinces beaucoup moins peuplées, les pourcentages de « sorties » se comparent cependant.

2° *Fléchissement démographique de la Flandre.* — Pendant longtemps la Wallonie seule, en Belgique, était taxée de région à faible taux de natalité; la Flandre avec ses grosses densités de population n'attirait pas l'attention. Mais quand géographes et démographes ont commencé à présenter les problèmes démographiques cartographiquement on s'est aperçu, non sans quelque surprise, que la partie flamande du nord-ouest n'échappait pas au déclin (Pl. 25 de l'*Atlas de Belgique*). Alors que jusqu'en 1910 la Flandre a marqué un certain retard sur les provinces wallonnes, l'évolution se montre très semblable pour 1930 et 1947, avec des situations plus ou moins parallèles quant au fléchissement de la population.

Situations parallèles mais qui cependant à une analyse plus poussée dans le détail montreraient des écarts. Dans la majorité des communes flamandes le fléchissement de la population ne semble pas directement la conséquence d'un faible taux de natalité. Celui-ci n'atteint tout de même pas les chiffres catastrophiques de la Wallonie. En Flandre-Occidentale il s'élevait encore à 22,37 ‰ en 1930 et à 18,69 ‰ en 1939; en Flandre-Orientale les taux étaient respectivement de 20,43 ‰ et de 16,85 ‰. Quant à la mortalité on trouve des taux de 12,71 ‰ et 12,11 ‰ en Flandre-Occidentale, et de 12,86 ‰ et 12,83 ‰ en Flandre-Orientale, ce qui laisse encore un excédent favorable à l'accroissement naturel. Par conséquent les sorties ont dû intervenir pour une bonne part dans le dépeuplement des campagnes de Flandre.

Si on voulait serrer de près l'incidence de la dénatalité et de l'exode sur la diminution de la population il faudrait pouvoir superposer des calques des deux aspects démographiques; nous ne pouvons songer à présenter une telle cartographie ici. En comparant les deux planches de l'*Atlas* 24 et 25, on se rend compte que les évolutions ne sont pas strictement concordantes. C'est que renforçant la perte par dénatalité des communes de Flandre, les « sorties » ont pris à partir de 1910 de sérieuses proportions se chiffrant par plusieurs milliers d'habitants (*fig. 3*). Pour quelques arrondissements la guerre a mis en fuite de grandes masses de population. Ces « sortants » sont nombreux dans le nord du pays, notamment en Flandre-Orientale et Flandre-Occidentale pour la période 1910-1920.

(1) O. TULIPPE, *op. cit.*, fig. 31 et 32.

Dans la bande de dépression ouest-est au nord du sillon Sambre-Meuse, de nombreuses communes avec un taux moyen de 15 à 20 naissances par 1 000 habitants sont en régression.

La situation est encore beaucoup plus entremêlée en 1947. Les taux de régression sont très changeants entre communes voisines et les petites taches des augmentations émaillent le fond bleu des diminutions. Il faudrait une multitude d'enquêtes locales pour pouvoir dégager des lignes directrices de cette évolution démographique.

3° *Le dépeuplement des centres de grandes agglomérations urbaines.* — Jusqu'en 1910 les communes de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Charleroi comptaient une population en augmentation quoique à un taux moindre que dans leurs faubourgs.

Depuis 1930, Bruxelles, Anvers et Liège accusent un taux négatif de leur population et en 1947 les cinq grandes villes sont en perte. Il y a donc eu accentuation du phénomène de l'évolution de la « city » sous forme de glissement de fonctions urbaines vers la périphérie, de décongestionnement des noyaux urbains de leur habitat de fonctionnaires et d'ouvriers, de transformations de logements en buildings destinés à des administrations, des banques, des bureaux, des magasins.

Aucun centre de grande ville n'a échappé à cette évolution au cours du XX^e siècle; nos cinq principales agglomérations urbaines ont suivi la règle.

b) **Les augmentations.** — A partir de 1910 elles se réduisent : recul des zones en expansion, recul des taux d'augmentation.

1° *La Campine.* — Dans le nord-est du pays la Campine seule a maintenu jusqu'à nos jours une démographie saine.

TABLEAU 10. — *Taux de natalité et mortalité campinois.*

Arrondissements	1930		1939	
	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité
Malines	22,30	11,81	17,67	11,86
Turnhout	30,82	11,22	25,75	11,18
Hasselt	29,99	10,47	25,06	10,25
Maaseik	36,23	12,29	30,52	11,06
Tongres	25,39	11,73	22,28	11,38

Comme on le voit, il y a encore dans toute la région un notable accroissement naturel et malgré des « sorties » non négligeables (*fig. 3*) la balance démographique reste excédentaire. Dans un seul arrondissement, Hasselt, il y eut excédent considérable de plusieurs milliers d'« entrants » sur les « sortants » au cours de la période 1920-1930. A cette époque les charbonnages entraient en pleine exploitation et les besoins en main-d'œuvre étaient énormes. On y pourvoya par un appel de main-d'œuvre nationale et étrangère.

Dernier bastion d'un équilibre démographique par accroissement naturel, combien de temps encore la Campine se maintiendra-t-elle dans cette voie ?

2° *Les grands centres urbains et industriels.* — Ceux de Bruxelles, Anvers, Liège et Charleroi avec leur banlieue et leur périphérie de concentration industrielle absorbent la grosse masse des déplacements de population à l'intérieur du pays, déplacements définitifs (*fig. 3*). Il s'y ajoute un pourcentage très élevé d'immigration étrangère (Pl. 26, *Atlas de Belgique*).

Malgré la très grande mobilité de main-d'œuvre itinérante les « villes tentaculaires » continuent, plus que jamais, à drainer de forts contingents de population rurale; c'est d'ailleurs leur seul ressource, ou à peu près, de développement démographique. L'accroissement naturel y est insignifiant, voire même déficitaire.

TABLEAU 11. — *Accroissement naturel des grands centres industriels.*

Arrondissements	1930	1939
Anvers	8,00	3,22
Bruxelles	1,74	— 1,61
Charleroi	0,80	— 4,69
Gand.	4,23	1,58

3° *La zone littorale et la Flandre.* — Toutes les communes de la côte ont continué à accroître leur effectif démographique, évolution tout à fait normale. L'expansion du tourisme accessible maintenant à toutes les classes sociales, les loisirs organisés, l'élévation générale du niveau de vie ont plus que jamais mis en vogue les séjours à la mer. Le développement des fonctions de services pour répondre aux besoins d'une clientèle qui fait des séjours à la côte aussi bien au congé de Noël que pendant les mois de printemps et d'été, a attiré sur le littoral une population de résidence en augmentation continue ainsi qu'il ressort au tableau 12.

TABLEAU 12. — *Augmentations en % de quelques communes le long du littoral (1).*

	1930	1947
Adinkerke	39,5	47
Breedene	47,0	16
Coksyde	51,4	65
De Panne	39,5	36
Klemskerke.	39,0	39
Knokke	146,0	51
Wenduyne	37,5	33

Les « sortants » des arrondissements auxquels appartiennent ces communes, figure 3, ont abandonné la campagne mais il n'est pas possible de localiser les endroits où ils se fixèrent : région littorale ou intérieur du pays.

Les pourcentages énormes de « sortants » et d'« entrants » dans les arrondissements de Dixmude et de Courtrai pour les périodes 1910-1920 et 1920-1930 tiennent évidemment à la guerre : départ en 1914, retour après 1920.

En 1947 la Flandre-Occidentale avait récupéré les pertes subies en 1914-1918 et la deuxième guerre mondiale ne lui avait pas occasionné grand mal.

Dans un triangle dont les sommets sont Bruxelles-Anvers-Gand le rayonnement de ces centres urbains et foyers industriels, s'est fait sentir de deux manières. D'abord par une

(1) Les renseignements sur l'endroit de naissance des habitants d'une commune n'étant donnés dans les recensements de population pour les années 1930 et 1947 que par arrondissement, il ne nous a pas été possible de fournir un pourcentage d'autochtones et d'entrants pour ces communes.

émigration de la population rurale au profit de ces agglomérations. Par ailleurs étant donné un réseau très dense de chemins de fer, de routes avec service d'autobus et vu le faible éloignement entre des villages les plus distants de ces villes, 50 km entre Bruxelles-Gand, et 50 km Bruxelles-Anvers, les ouvriers-migrants forment une population abondante de résidents ruraux non agriculteurs. De plus dans ce territoire foisonne une multitude de petites industries variées : produits chimiques, produits alimentaires, industrie textile sous ses diverses formes, industrie du papier, métallurgie de produits finis.

Elles profitent de nombreux moyens de transport : voies fluviales, chemin de fer et routes, en communication directe et rapide avec les grands centres urbains. Elles trouvent sur place une main-d'œuvre abondante experte, héritière de la belle époque d'activités débordantes du Moyen Age. Elles alimentent des marchés locaux nombreux qui ont à approvisionner une contrée où la densité de population se situe entre 300 et 500 habitants/km² (Pl. 23, *Atlas de Belgique*).

Enfin les taux de naissances quoique dégradés par rapport à 1910 laissent encore un excédent sur la mortalité.

TABLEAU 13. — *Accroissement naturel de quelques arrondissements ruraux de Flandre.*

Arrondissements	1930	1939	1945
Bruges	9,33	6,59	4,74
Courtrai.	10,39	5,89	3,96
Roulers	10,80	8,43	9,40
Tielt	11,24	8,86	4,05
Furnes	6,93	6,03	4,95
Eeklo.	8,68	4,35	5,60
Termonde	10,62	5,93	5,25

Toutefois dans plusieurs arrondissements un recul très sensible se manifeste dans les dernières années.

* * *

Il s'en faut de beaucoup que tout a été dit dans ce commentaire sur ce qu'ont été les mouvements de population en Belgique au cours du siècle écoulé. Plus d'une fois nous avons dû reconnaître qu'il conviendrait de pousser plus dans le détail des analyses régionales qui aboutiraient à souligner l'extrême complexité de cette évolution démographique. Tant de facteurs entrent en jeu dans ce problème : natalité, mortalité, possibilités de travail, nature du travail, conditions de vie, mobilité ouvrière. Selon les époques et d'un endroit à un autre ils peuvent agir dans un sens bien différent. Le travail reste donc à poursuivre par des études analytiques approfondies par époque et par région.

Ce commentaire succinct de la planche 24 de l'*Atlas de Belgique* aura, nous l'espérons, attiré l'attention sur l'intérêt de l'aspect géographique des mouvements de population mis en lumière par sa présentation cartographique régionale. Aussi bien les problèmes économiques que sociaux et démographiques y gagnent en objectivité sur les simples tableaux de chiffres.

BIBLIOGRAPHIE.

- ANNUAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ANVERS, 1927. — *Statistiques annuelles du Port d'Anvers. Navires de mer arrivés depuis 1830* (p. 359).
- L'AGRICULTURE BELGE DE 1885 A 1910. — *Monographies publiées à l'occasion du XXV^e Anniversaire de l'Institution du Service des Agronomes de l'Etat*. Louvain, Imprimerie Fernand Giele, 1910, 196 pages.
- BULLETIN DE LA COMMISSION NATIONALE POUR L'EMBELLISSEMENT DE LA VIE RURALE, Gand.
- CHAMBRE DE COMMERCE D'ANVERS. — *Mouvement commercial, industriel et maritime de la place d'Anvers. Rapport sur l'exercice 1904*, p. 130 : *Laines*. Anvers, Impr. Commerciale, L. De la Montagne, 1905.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES. — Office Central de Statistique. *Démographie de la Belgique de 1921 à 1939*. Bruxelles, 1943.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES. — L'évolution démographique en Belgique. *Démographie régionale*. Bull. mensuel. Service Etudes Documentation Générale, 6^e an., 1954, n^o 1, pp. 26-45, 2 figures.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS. — *Recensement Général de 1895. Agriculture. Partie Analytique*. Bruxelles, 1900, p. 166.
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — *Enquête sur les migrations à l'étranger*. Introduction du Recensement Général de la population au 31 décembre 1900.
- REVUE DU CONSEIL ECONOMIQUE WALLON, Liège.
- ALEXANDRE, J. — *La population de la province de Liège*. Bull. mensuel du Centre d'Etudes Docum. Sociales prov. Liège, 9^e an., 1955, pp. 260-278, 6 fig.; pp. 317-333, 7 fig.; pp. 383-397, 6 fig.
- ALEXANDRE, S. et J. — *Les migrations définitives et alternantes dans les régions voisines de la région industrielle liégeoise*. Cercle Géogr. liégeoise, Liège, fasc. 95.
- BEAUJEU-GARNIER, J. — *Géographie de la Population*. Collection « Géographie Economique et Sociale », Paris, Ed. M. Génin, 2 vol. in-8^o gr., Vol. I - 1956; Vol. II - 1958.
- BUBLLOT, G. — *La production agricole belge. Etude économique séculaire, 1846-1955*. Louvain, Inst. Rech. Econ. et Sociales, 1957, un vol. in-8^o, 419 p. 22 tabl., 91 fig.
- DECHESNE, L. — *Le régime syndical à Verviers*. Paris, Sirey, 1908.
- DE LAVELEYE, E. — *Essai sur l'Economie rurale de la Belgique*. Bruxelles, 1863.
- DEGAND DOPCHIE, E. — *La commune d'Ellezelles pendant le XIX^e siècle*. Renaix, Courtin, 1898.
- DEMANGEON, A. — *Belgique - Pays-Bas - Luxembourg*. « Géographie Universelle » publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois, Tome II, Paris, A. Colin, 1927.
- DE GRUNNE, Ch. — *Les ouvriers agricoles belges en France*. Revue Générale agronomique, 1899.
- DE SMET, L. — *De Vlaamse seisoenarbeiders in Frankrijk*. Geografische Tijdschrift, Groningen, 1953, pp. 162-166.
- DOMIGNEZ, O. — *La diminution de la population du doyenné de Beauvechain*. Bulletin de l'Institut des Recherches Econ. et Soc., Louvain, 1954, pp. 661-681, 3 graph.
- DUBY, H. — *Court-Saint-Etienne. Noyau industriel en milieu agricole*. B.S.R. belge de Géogr., Bruxelles, 79^e an., 1955, pp. 37-54, 1 fig.
- DUCPETIAUX. — *Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres*. Bruxelles, 1850.
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT, P. — *Introduction à une étude sur la dénatalité en Wallonie*. La Louvière, Bull. mens. Chambre de Commerce et Industrie du Centre, 1955, n^o 247, pp. 19-37.
- HEBETTE, F. — *La population active en Belgique*. Bull. Inst. Rech. Econ. et Soc., Louvain, 20^e an., 1954, pp. 539-586, 6 gr.
- HEBETTE, F. — *De economische gevolgen van de demografische ontwikkeling in België*. Handels - Overzicht - Ned. Bel. Lux., Brussel, 1954, n^o 9, blz. 10-17.

- HEBETTE, F. — *L'évolution démographique de la Belgique, Population*. Paris, 9^e an., 1954, pp. 85-104, 7 graph.
- JACQUART, C. — *Les migrations de la population belge*. Rev. Soc. Cathol., numéros du 1^{er} oct. et 1^{er} nov. 1900.
- JORIS, A. — *L'exode rural de la province de Luxembourg*. Bruxelles, Cahiers Ruraux, 1955, n^o 3, pp. 12-18.
- JURDANT, R. — *Le dépeuplement du Sud-Est est-il un phénomène d'exode rural*. Bruxelles, Cahiers Ruraux, 1954, n^o 2, pp. 3-12.
- LEFÈVRE, M.-A. — *L'habitat rural en Belgique*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1925, 288 p., 48 fig., 32 planches et 3 cartes hors-texte.
- MAHAIM, L. — *Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemins de fer belges et leurs effets sociaux*. Travaux de l'Institut de Sociologie. Notes et Mémoires. Bruxelles, Misch et Thon, 1910, Fasc. II.
- MERTENS, C. — *La réparation de la population sur le territoire belge*. Louvain, Ed. de la Soc. d'Etudes morales, sociales et juridiques, 1946, in-8^o, 302 p., 4 cartes h.t.
- MOLS, R. — *Panorama démographique du Brabant-Wallon-Est*. Malines, Collectanea Mechlinsensia, 1953 (38), pp. 150-169.
- NOLS, E. — *Coup d'œil sur les déplacements de population à l'intérieur du pays*. Liège, Rev. Conseil Econ. Wallon, 1957, n^o 29, pp. 26-31.
- PEETERS, K.-C. — *Antwerpen's bevolking gedurende 120 jaar*. Antwerpen, Uitg. Ontwikkeling, 1951, in-4^o, 48 p., 17 fig.
- PETITJEAN, Maurice. — *Les mouvements internes de la population belge de 1846 à 1880*. Mémoire présenté pour l'obtention du grade de licencié en sciences économiques, Louvain, 1943. (Texte dactylographié.)
- TULIPPE, O. — *La population active en Belgique. Localisation et mouvements*. Etude préliminaire. Bruxelles, Les Cahiers de l'Urbanisme, n^o 17.
- TULIPPE, O. — *Le vieillissement de la population belge*. Etude régionale. Bruxelles, Les Cahiers de l'Urbanisme, 1952, n^o 10, 48 p., 32 fig.
- VAN BEMMEL, E. — *Patria Belgica*. 2^e partie : *Belgique Politique et Sociale*. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1873-1875, in-8^o, 3 vol.
- VANDERVELDE, L. — *L'exode rural et le retour aux champs*. Paris, F. Alcan, 1903, in-8^o, 304 p.
- VERMEERSCH, A.-S.-J. — *Le problème de la natalité en Belgique*. Bruxelles, Science et Foi, 1910.

